

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'idée favorite de Talleyrand
 Une femme devant la « respectability »
 Les industries qui font l'opinion
 Une défaite du parlementarisme aux Etats-Unis
 Eloge d'un petit chat
 Saint Georges
 Les élections américaines et la prohibition
 Une anthologie espagnole du cardinal Mercier

Fl. De Lannoy
 Jeanne Cappe
 Mgr Louis Picard
 Baron Snoy d'Oppuers
 Omer Englebert
 Robert Vallery-Radot
 Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
 Giovanni Hoyois

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le patriotisme à la Semaine de Genève, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Quelle lamentable et tragique aventure que celle de ce malheureux prêtre que le Saint-Office vient d'excommunier solennellement : « ... il est déclaré avoir encouru toutes les peines des excommuniés publics et devoir être regardé comme un hérétique *vitandus*. »

Comment expliquer un cas aussi troublant? Victime des idées modernistes, Turmel est privé, en 1892 déjà, de la chaire qu'il occupait au grand séminaire de Rennes. En 1901, après des articles hérétiques publiés dans la revue dirigée par Loisy, il reçut la défense « de rien publier en matière de sciences sacrées sans l'approbation ecclésiastique préalable ». En 1908, « il repousse catégoriquement l'accusation d'avoir écrit, sous les pseudonymes *A. Dupin* et *G. Herzog*, deux livres contre les dogmes de la Très-Sainte Trinité et de la Virginité de Marie... », déclarant, avec insistance, n'avoir rien de commun avec ces auteurs, et ne pas même les connaître. En cette occasion, pour détourner de lui toute suspicion, il présente par écrit à son Ordinaire, une profession explicite de foi catholique. »

De 1909 à 1911, sept livres de Turmel (écrits, ceux-là, sous son nom), sont mis à l'index. « Après chaque condamnation, celui-ci déclarait par écrit à son archevêque se soumettre entièrement et rester fermement attaché à l'enseignement de l'Eglise catholique ».

Et entre-temps, et après, il ne cesse de publier livres et articles « pseudonymes » nettement anti-catholiques...

Il fut frappé, malgré ses dénégations les plus formelles et ses serments répétés, d'une première sentence en janvier 1930, parce que sa culpabilité était certaine. Au lendemain de cette suspense *a divinis*, et alors qu'il niait toujours énergiquement et se déclarait tout « prêt à faire la profession de foi catholique, il envoyait à Rieder, son éditeur, le manuscrit du deuxième volume de l'ouvrage *Catéchisme pour adultes*, écrit dans le but évident d'attaquer la religion chrétienne et de propager l'athéisme. »

Démasqué, Turmel finit enfin par avouer avoir écrit beaucoup d'articles et quatorze livres sous quatorze faux noms qu'énumère le décret romain, entre autres les ouvrages signés Dupin et Herzog! Pendant quarante ans, ce malheureux joua donc la plus indigne des comédies, d'une part, célébrant chaque jour la Sainte Messe, prêchant la doctrine catholique, administrant les Sacraments et, d'autre part, ne cessant de publier les pires hérésies et de propager l'impiété...

* * *

Qu'un homme ait perdu la foi et le reconnaisse loyalement, il n'y a qu'à l'en plaindre de toute son âme, en laissant à Dieu le secret de son apostasie et le jugement de son *ré* de culpabilité. Mais qu'à ce malheur vienne s'ajouter la plus effroyable hypocrisie, que cet incroyant décide de donner le change, de « faire comme si » il adhère toujours, et sans réserve, à la Vérité catholique, et, s'il est prêtre, de tromper sciemment les âmes qui ont recours à son ministère, voilà qui révolte tous nos sentiments de droiture et d'honneur. On sait que les modernistes avaient adopté l'injusti-

fiable tactique de ne pas sortir de l'Eglise, de se soumettre extérieurement, pour mieux réformer l'Eglise par « lentes infiltrations ».

Proclamer son attachement à l'Epouse du Christ, professer ses enseignements, mais poursuivre sans relâche le travail de termites qui devait faire tout couler pour tout renover. C'est contre ce danger anonyme et ce virus secret que Pie X prit les mesures de rigueur que l'on sait, mesures d'une sévérité terrible, mais qu'imposait la sauvegarde du trésor le plus sacré de l'humanité contre un insaisissable ennemi. Et voici que, malgré ce draconisme sans précédent peut-être dans les annales romaines, malgré l'indéniable exagération qu'un intégrisme agressif et maladroit crut devoir mettre au service de la lutte anti-moderniste, voici qu'un Turmel sut garder le masque quarante années durant...

* * *

Qu'est-ce donc qui avait provoqué la crise intellectuelle aiguë appelée modernisme? En gros : l'invasion des progrès de la critique historique dans des cerveaux mal préparés pour la recevoir. Les études ecclésiastiques étaient bien faibles en ces temps là. Aucune philosophie sérieuse, aucune métaphysique solide n'était à la base de la formation théologique, routinière et traditionnelle à l'excès, très en retard sur les admirables progrès des sciences historiques. La science religieuse, mise brusquement en face de méthodes qui déjà avaient fait faire des pas de géants à l'histoire profane, perdit l'équilibre. Des intelligences de tout premier ordre, qu'une bonne préparation eut mis à même de donner une magnifique impulsion aux sciences sacrées, furent éblouies et aveuglées. Et comme trop souvent, hélas! l'ignorance de leurs adversaires catholiques, et parfois aussi un manque évident de charité, aggravèrent le mal au lieu de le conjurer. Le modernisme, qui risquait de vider le dogme de son contenu en tuant la réalité pour ne laisser qu'un symbole, troubla profondément l'intelligence catholique.

Une fois de plus, le bien sortit du mal. Après les remous qui suivirent la condamnation, ce que la révolution opérée par la méthode critique appliquée à l'histoire religieuse avait de légitime et de salutaire, porta des fruits abondants. Un admirable renouveau scientifique fit éclore une multitude d'œuvres de toute première valeur. La théologie dite positive — mot malheureux, aimait à répéter un de nos professeurs de Louvain, et qui porte à croire qu'il y a une théologie... négative!... — fit faire de grands progrès à la théologie tout court. *Oportet haereses esse*. Le mot de saint Paul se vérifie toujours. L'hérésie moderniste contraignit la pensée catholique à entreprendre d'indispensables revisions.

* * *

Comment a-t-on démasqué finalement l'inqualifiable imposture d'un Turmel? Précisément par l'emploi judicieux et implacable de cette critique historique qui déchaîna le modernisme. C'est un maître formé par les Duchesne et les Batiffol, un professeur à l'Institut catholique de Toulouse, M. Louis Sartet, qui attacha le grelot. Par l'inflexible rigueur d'une méthode scientifique qu'il excelle à manier et qui était la méthode même des travaux historiques de

Turmel, M. Sartet établit lumineusement l'identité de Turmel et d'Herzog-Dupin. Turmel se trouvait ainsi confondu, et finalement démasqué, par la propre arme au moyen de laquelle il comptait réformer l'Eglise, arme que son activité scientifique antérieure avait d'ailleurs contribué à faire mieux connaître et mieux employer. Turmel est mis hors de combat par cela même qui le mena à l'apostasie. L'aventure n'est pas sans une cruelle ironie...

* * *

Quel insondable abîme que l'âme humaine et quels effrayants mystères que ceux de la psychologie! On est tenté de parler de dédoublement de la personnalité devant ce vieillard de plus de 70 ans, capable de soutenir pendant toute une vie d'homme une aussi infernale duplicité. Et on ne songe pas sans effroi aux innombrables complicités dont il doit avoir réussi à s'entourer... Ah! le saint Pape Pie IX a sauvé l'Eglise d'un danger qui fait frémir. Oublions les excès des *Zélandi* pour ne retenir que l'œuvre de salut qui fit avorter un des plus dangereux assauts que l'Eglise ait connus, attaque sournoise, insidieuse qui, démasquée trop tard, eût pu faire se réveiller un beau jour la chrétienté — le peu qui serait resté de la chrétienté... — devant un immense champ de ruines.

* * *

Nous feuilletons toujours avec intérêt l'hebdomadaire flamand *Hooger Leven* édité à l'abbaye d'Averbode et dont nous avons salué la naissance avec joie, dans cette *Re ue*, il y a près de cinq ans. Chaque semaine, au début du journal, une page de « Standpunten » (points de vue) signale ce à quoi *Hooger Leven* applaudit, ce qu'il déplore, et ce qui mérite de retenir l'attention de ses lecteurs. A plusieurs reprises déjà, le rédacteur anonyme de cette page nous avait paru d'une regrettable partialité pour quelques-unes des folies qui dévastent en ce moment l'intelligence flamande. Il nous semble avoir dépassé toute mesure dans le dernier numéro.

Nous traduisons : « *Hooger Leven* applaudit M. Spaak qui, au Congrès socialiste de Bruxelles, exprima l'espoir que le Congrès dirait clairement et nettement aux mandataires socialistes de ne plus approuver un centime d'augmentation pour les dépenses militaires. Et que feront les mandataires catholiques? Ce serait un véritable scandale si la préparation à la guerre, préparation qui crie vengeance, était encouragée par le parti catholique. (1) »

Déjà, la semaine précédente, les « Points de vue » avaient déploré les dépenses militaires annoncées, en dénonçant les budgets militaires de l'Angleterre, des Etats-Unis, du Japon, de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de la Russie. *Mais de l'Allemagne... pas un mot!*

Certes on ne peut assez regretter que pour une population européenne qui, depuis 1851, n'a fait que doubler, les sommes dépensées pour préparer la guerre aient plus que quintuplé (nous citons *Hooger Leven*), mais comment oser parler en Belgique de « préparation à la guerre »! N'est-ce pas égarer follement l'opinion des masses que de leur faire croire qu'une Belgique désarmée servirait la cause de la paix? *Hooger Leven* ignore-t-il donc tout de l'œuvre de von Seeckt et de la formidable armée de métier qu'un bon juge, Hilaire Belloc n'hésite pas à qualifier de meilleure armée qu'il y ait au monde? Et si le danger allemand est réel, n'est-ce pas un devoir strict, pour la Belgique, de préparer la défense, afin de faire hésiter, tout au moins, l'envahisseur d'hier devant ce que lui coûterait une nouvelle invasion?

Où, Mort à la guerre, mais Vive la Patrie! Crier : à bas la guerre! à tous les carrefours de Belgique (voyez les affiches des anciens combattants flamands maculées de sang pour mieux impressionner l'homme de la rue) est aussi fou que vain. L'auteur des *Standpunten*, qui se montre bien indulgent pour nos agresseurs d'hier, approuve-t-il, avec nous que la Belgique se doit, devant les

(1) Dans le même numéro d'*Hooger Leven*, il y a un article sur le refus de remplir son devoir militaire, dont nous préférons ne pas parler aujourd'hui.

preuves certaines du réarmement de l'Allemagne, de prendre toutes précautions utiles pour une défense éventuelle?

Et puisque dans le même numéro où *Hooger Leven* applaudit aux propos invraisemblables du citoyen Spaak que nous avons stigmatisés ici la semaine dernière, *Hooger Leven* applaudit également à l'activité pacifiste de Fœrster, qu'il sache donc, s'il l'ignore, qu'un des plus convaincus de la nécessité d'Etats forts entourant l'Allemagne, c'est Fœrster!

Nul n'a déploré comme lui les concessions des Alliés et leur impuissance à empêcher le militarisme allemand de relever la tête, de se réorganiser et de menacer à nouveau la paix européenne. Pourquoi *Hooger Leven* ne traduirait-il pas à l'intention de ses lecteurs, quelques-uns des articles les plus cinglants de Fœrster, ou tel de ses appels pour que l'on maintienne, en face d'un Reich sous hégémonie prussienne, une force capable de le tenir en respect?

Mieux encore. Que *Hooger Leven* écrive au grand pédagogue et lui demande : Estimez-vous qu'une organisation militaire de la Belgique pousse à la guerre ou favorise la paix? Croyez-vous qu'un désarmement français fortifierait en Allemagne la cause de la paix? Les Alliés ont-ils servi cette cause en laissant l'Allemagne se réarmer? D'où vient le danger de guerre qui plane à nouveau sur l'Europe?

Nous promettons à *Hooger Leven* d'insérer dans la *Revue catholique* les réponses aux questions posées...

En attendant, nous lirons avec plus d'attention encore les *Standpunten* de l'hebdomadaire flamand.

* * *

Et la crise ministérielle a fini par une leçon de haute politique infligée par le Souverain au parti qui se donne volontiers pour le champion du parlementarisme. Les libéraux ne doivent pas être très fiers...

Mais, nous nous sommes promis de ne pas « en » parler cette semaine!... La plume nous démange pourtant, surtout que nous avons là sous les yeux l'article ou l'*Autorité* nous taquine à propos de nos commentaires de la semaine dernière, article non signé, malheureusement, et cet anonymat nous surprend car l'*Autorité* nous avait habitué à plus de chevaleresque. Quant à tout ce que l'*Autorité* nous oppose — et nous y reviendrons — hélas et trois fois hélas, que n'a-t-elle complètement raison! C'est en toute sincérité — « dans sa candeur naïve »!... — que nous osons dire qu'il ne doit pas y avoir sous le ciel de Belgique, un compatriote plus désireux que nous d'être confondu, abimé et convaincu publiquement d'avoir tort, et mille fois tort, dans tout ce qu'il a jamais pensé dit et écrit à propos de la question flamande. Quelle joie serait la nôtre si les faits, *the bare facts* comme disent les Anglais, nous infligeaient démenti sur démenti... pourvu que vive la Belgique!

Si!... Entre-temps, nous voilà plus certain que jamais de tenir le bon bout! Toutes les taquineries et tous les mots d'esprit n'y changeront rien, sans parler des attaques personnelles, des injures et de tout le reste. Les personnes d'ailleurs n'importent pas. Elles passent et la Patrie demeure. Seuls comptent les faits et les arguments.

Mais voilà que nous allons, quand même en parler! La matière s'accumule : les articles de M. Jacques Pirenne dans le dernier numéro du *Flambeau*, le très beau rapport du Père Rutten au Sénat (ah! le rare plaisir de lire un rapport politique rédigé par un théologien!... « au fond de tout problème politique, il y a une question de théologie », disait Proudhon), l'article de nos bons amis de l'*Autorité* que l'on pourrait si gentiment railler, la question de notre collaborateur M. Daniel Rylandt sur les deux libertés (seraient-elles de vous, par hasard, les deux colonnes de l'*Autorité* sur nos idées?... Non, car vous aimez la lutte courtoise à visage découvert) et puis des lettres apportant des renseignements probants, et aussi... Non, à huitaine, car c'est vraiment trop en dire après avoir décidé de n'en pas parler.

L'idée favorite de Talleyrand⁽¹⁾

La première condition de toute sérieuse reconstitution historique est de replacer, autant que faire se peut, les événements dans le cadre qui les a vus naître et évoluer, de juger les personnages, leurs aspirations et leurs actes d'après les idées courantes de leur temps.

Les journées historiques consacrées à l'époque de 1830 ont pour but de nous faire revivre dans l'atmosphère d'une société séparée de nous déjà par tout un siècle et je vous demande donc de bien vouloir apprécier la politique française à l'égard de la Révolution belge avec la mentalité d'un contemporain de Louis-Philippe.

Sans doute faut-il pour cela faire abstraction de cent ans d'histoire, oublier, et cette Belgique centenaire, membre aujourd'hui indispensable de la société internationale, et les services rendus par elle, et plus encore négliger pour quelques instants cette admirable fraternité franco-belge, cette alliance française devenue pour la Belgique la plus précieuse, la plus solide et la plus fidèle sauvegarde de son indépendance.

En 1830, la Belgique n'existait pas. Depuis que les nations européennes s'étaient constituées, jamais ses habitants n'avaient réussi à réaliser leur rêve d'une vie autonome et libre. Quoi d'étonnant que l'étranger, et même des voisins très proches aient ignoré qu'il existât une âme belge et que dans ces provinces tout à tour espagnoles, autrichiennes ou françaises avait pris naissance un sentiment national? En 1815, Talleyrand traduisait une opinion à peu près unanime, quand il affirmait : « Il n'y a pas de Belges; il y a des Wallons et des Flamands ».

En France, les souvenirs de la Révolution et de l'Empire vivaient dans des hommes qui avaient connu cette brillante période napoléonienne où les provinces belges avaient été englobées dans les limites de l'ancienne Gaule, enfin reconstituée. La génération de Waterloo avait grandi dans le désir de reprendre un jour ou l'autre la marche vers le Rhin, de détruire ce royaume des Pays-Bas, tête de pont dressée par la coalition entre la France, et de réunir dans une commune patrie ces Belges que le général Lamarque appelait : « les enfants séparés de la grande famille ».

Aussi, la révolte des Belges survenant quelques jours après les journées de Juillet devait-elle apparaître comme l'occasion inespérée de reprendre les territoires arrachés à la France quinze ans plus tôt. La France de 1830 ne l'a pas fait; elle a contribué à l'établissement d'une Belgique indépendante, et permettez à un Belge de rendre un hommage ému à ces hommes portés au pouvoir par la Révolution, et qui, au lendemain d'une crise si grave, au milieu de l'agitation populaire et malgré les excitations d'une opinion publique exaltée, ont su borner leurs ambitions à la constitution, sur les ruines du royaume créé en 1815, d'un Etat pacifique et neutre, ami de la France et protégé par elle.

Cependant, il s'en faut de beaucoup que l'indépendance belge ait été considérée par tous comme la solution la meilleure et l'on peut, sans froisser aucune susceptibilité, rappeler les projets, les rêves, les ambitions qui ont pris naissance alors autour de la question belge. Ce n'est plus qu'un point d'histoire qui peut être exposé impartialement sans réveiller des regrets ou des reproches.

La part de la France, dans la constitution de l'Etat belge est, en réalité, assez belle, pour qu'on ne cherche pas à lui attribuer tout le mérite d'une œuvre qui n'a eu somme toute, pour la plupart de ses artisans, que le caractère d'un compromis, et il est téméraire par exemple de représenter Talleyrand comme l'auteur ou l'inspirateur de tout ce qui a été fait à Londres.

Il y a quelques années, lors de la réception du roi Albert à l'Institut de France, un membre éminent de cette assemblée, sans se mettre beaucoup en peine de documents et d'esprit critique, affirmait avec une belle assurance, dans son discours au Souverain, que le protocole du 20 janvier 1831 décrétant la neutralité perpétuelle de l'Etat belge, avait été l'œuvre personnelle de Talleyrand, « que cette victoire lui appartient en propre et qu'elle demeure l'un des grands titres d'honneur de sa carrière ». De même, le duc de Broglie, l'éditeur des *Mémoires de Talleyrand*, dans une œuvre remarquable que la mort est venue interrompre, assurait que dans toute la correspondance du diplomate français, dont pas une lettre n'a pu être distraite ou altérée, il lui avait été impossible de trouver une seule ligne... où il fut question de trouver dans les événements de Belgique une occasion de réparer les pertes subies en 1814 par un agrandissement territorial ».

L'historien, qui s'est ainsi porté garant du désintéressement absolu de Talleyrand, n'a pas su ou plutôt, n'a pas voulu lire, et il est difficile de ne pas l'accuser de parti pris.

La lecture des *Mémoires* de Talleyrand suffit à elle seule à démontrer que leur auteur n'a pas eu à Londres une politique complètement désintéressée, et les archives du Ministère du quai d'Orsay, les publications fragmentaires de nombreuses dépêches restées longtemps inédites, nous éclairent aujourd'hui définitivement sur le rôle de Talleyrand à la Conférence de Londres.

Je ne puis songer à résumer même succinctement l'ensemble de la politique française, au lendemain de la Révolution; cependant en parlant de Talleyrand, je ne pourrai manquer de faire allusion aux directives qu'il recevait, aux instructions ministérielles qui devaient inspirer sa conduite et qu'il était chargé de réaliser. Mais Talleyrand n'a pas seulement défendu à Londres la politique d'autrui. Son passé, le prestige qu'il s'était acquis à Vienne, sa réputation proverbiale d'habileté et de séduction et la supériorité incontestable de son expérience, en présence de ministres qui ignoraient le plus souvent les arcanes de la carrière, lui ont permis d'agir en agent indépendant, à peu près comme un premier ministre sans responsabilité parlementaire. Son rôle est donc tout autre que celui d'un simple agent d'exécution et ses projets, ses préférences méritent de retenir l'attention.

* * *

Une idée maîtresse a inspiré toute sa politique à Londres : c'est la conservation de la paix. Convaincu qu'une guerre eût été fatale à la France et à la dynastie d'Orléans, il a voulu servir à la fois son pays et le Roi qui l'avait rappelé aux affaires, en évitant toute occasion de provoquer une rupture. En cela, il était entièrement d'accord avec Louis-Philippe et il a trouvé dans les dispositions pacifiques du Roi, le plus puissant de ses moyens d'action et le secret de son influence. Il réussit à convaincre son

(1) Communication faite aux « Journées historiques » organisées à Paris, à la Sorbonne, en commémoration du centenaire de 1830, les 30 et 31 octobre 1930.

Souverain que sa présence à Londres était absolument indispensable au maintien de la paix et c'est pour quoi, malgré ses désobéissances, son sans-gêne, la mauvaise humeur des ministres, les réclamations des députés ou les murmures de l'opinion publique, le Roi lui conserva toujours sa confiance.

Talleyrand jugeait très sagement que l'unique moyen de conserver la paix était l'alliance anglaise. Celle-là, il l'a voulue sincèrement, persévéramment. L'entente cordiale semble avoir été le seul article à peu près immuable de son credo politique, et au cours des transformations inouïes de cet homme, soit comme ministre de la Révolution, de l'absolutisme, de la légitimité ou d'un gouvernement libéral, il n'a cessé d'en poursuivre la réalisation et d'en assurer le maintien.

En 1830, il ne va à Londres que pour l'obtenir. A peine débarqué en Angleterre, il s'insinue dans les bonnes grâces du duc de Wellington, applaudit aux paroles réservées et prudentes de lord Aberdeen, réduit la non-intervention à une formule vide de sens, insiste à peine sur l'épineuse question belge et se sent bientôt accueilli avec assez de faveur pour dire au Roi, lors de la remise de ses lettres de créances : « Les jalousies, les préjugés qui divisèrent si longtemps la France et l'Angleterre ont fait place aux sentiments d'une estime et d'une affection éclairées. Des principes communs resserrant plus étroitement les liens des deux pays ». Pendant tout le cours de la conférence, Talleyrand n'hésitera pas à transgresser les instructions les plus formelles de son gouvernement à dès qu'il constatera qu'une suggestion française éveille la susceptibilité ombrageuse de Palmerston.

Quand, dans la question de la démolition des forteresses belges, le gouvernement français menace de se séparer de l'Angleterre, Talleyrand, véritablement affolé, pense accourir à Paris pour y défendre « l'alliance anglaise avec toute la force de la conviction la plus intime » : « La France unie à l'Angleterre, écrit-il, met un tel poids dans la balance politique de l'Europe que les autres puissances ne peuvent rien entreprendre contre elles; c'est là notre force au dehors, et j'ose même dire, c'est là notre force au dedans ». « Napoléon s'il l'avait pu, se serait allié à l'Angleterre. »

Maintien de la paix et alliance anglaise, voilà donc les deux articles essentiels de son programme et même, ils n'en font qu'un, car en présence d'une Europe hostile et défiante, l'alliance anglaise est l'unique sauvegarde de la paix.

* * *

Reste maintenant à préciser son attitude dans la question belge; c'est l'objet de cette courte étude.

Talleyrand n'aimait pas les Belges, ou, pour le moins, ils lui étaient indifférents. « Vos Belges sont faibles et faux », écrit-il à la princesse de Vaudemont. Il méprise la simplicité et l'inexpérience de leurs hommes d'Etat improvisés, les juge « bien nouveaux dans les affaires » — en cela il n'avait pas tort — les accuse de duplicité et de folie, s'exaspère de leurs ridicules prétentions, conseille au duc de Broglie d'abandonner à leur égard les formes de ménagement qui ne conviennent pas à un gouvernement si nouveau et si présomptueux, et recommande au cabinet britannique de leur faire leur bêtise. « Ils ont fait, déclare-t-il, mon supplice depuis deux ans. »

Ce qui est plus grave, c'est qu'en travaillant à leur indépendance, il est convaincu faire une œuvre commandée par les circonstances et destinée à disparaître avec elles. Dès lors, il lui suffira que la Belgique subsiste pendant quelques années et il est inutile de lui assurer les frontières qu'elle réclame. Quand son gouvernement lui ordonne de soutenir les Belges, de leur obtenir la Flandre zélandaise ou de leur conserver le Luxembourg, lorsqu'on lui écrit de Paris,

que la réunion du Grand-Duché à la Belgique est un point tellement *convenu* que le gouvernement du Roi ne donnera jamais son consentement à un traité qui ne consacrerait pas cette réunion, le diplomate transgresse ses ordres si formels et accepte la division du duché en deux parties. De même, dans le partage des dettes de l'ancien royaume des Pays-Bas, il se désintéresse de la question, abandonne aux Autrichiens et aux Russes le soin de s'entendre avec les délégués hollandais, laisse ses collègues charger le Belge d'une dette absolument injustifiée et trompe son gouvernement en assurant à Paris : « que la division de la dette a été faite avec les soins les plus minutieux et qu'elle est établie sur des bases certaines ».

Si telles étaient les dispositions de Talleyrand, comment supposer qu'il ait songé à imposer à un Etat destiné à disparaître bientôt, la garantie de la neutralité pépétuelle? Une seule fois, il fait allusion à une neutralité analogue à celle de la Suisse qu'on reconnaît trait à la Belgique formée en Etat fédératif, mais il ajoute aussitôt que le seul avantage qu'il trouve à cette combinaison, c'est que, en cas de guerre, « la Belgique serait plus près de se réunir à nous que dans tout autre système ». Par ailleurs, trop de textes, trop d'affirmations de ses collègues à la Conférence, prouvent que la neutralité a été imposée au diplomate français et qu'il ne s'y est résigné qu'après une lutte interminable et acharnée. Palmerston nous le montre combattant comme un lion avant de céder; Wessenberg déclare que par la neutralité on veut enlever à la France la route d'intrigues où elle s'est engagée et Talleyrand n'ignore pas les intentions de ses collègues. Esterhazy, autre diplomate autrichien, raconte que Talleyrand, pour prix de son adhésion, a réclamé soit la neutralisation du grand-duché de Luxembourg, soit la rétrocession à la France des territoires cédés par elle en 1815.

Cependant, les dépêches de Talleyrand au lendemain de la signature du protocole du 20 janvier — et il les cite complaisamment dans ses *Mémoires* — témoignent toutes d'une satisfaction sans borne et elles laissent vraiment l'impression que cette satisfaction est sincère. Mais la rouerie habituelle du personnage explique aisément cette apparente contradiction. Redoutant des reproches et l'étonnement que doit causer à Paris une résolution de l'importance de la neutralité prise sans aucun avertissement préalable, Talleyrand la présente comme la solution la meilleure et pour cela, voulue par lui. Il va même jusqu'à s'attribuer tout le mérite de son adoption : « Nous sommes parvenus, écrit-il, à faire reconnaître en principe par les plénipotentiaires la neutralité de la Belgique... Vous jugerez comme moi l'avantage immense de cette résolution pour le maintien de la paix »; et à M^{me} Adélaïde, son intermédiaire habituelle dans ses communications au Roi : « La discussion a été vive mais je n'ai pas cru devoir céder d'une ligne; peu à peu, cependant, on est revenu à mon avis... J'oserai dire à Mademoiselle qui me permet de lui soumettre toutes mes impressions même celles de la vanité que la journée d'hier est une de celles qui me paraissent devoir tenir une bonne place dans ma vie ». N'empêche qu'après ces effusions, il écrit trois jours après à la même correspondante : « Je crois qu'il est sage de nous en tenir là pour le moment. L'avenir nous réserve probablement la réunion et je crois que nous pouvons l'espérer, sans la payer aussi cher que le paraîtrait à tout le monde un établissement anglais petit ou grand sur le continent ».

* * *

A ce moment, c'est-à-dire au début de l'année 1831, les ministres de Louis-Philippe, si pas le Roi lui-même, paraissent regretter la modération, le désintéressement dont ils ont fait preuve dans le règlement de l'affaire belge. Des intrigants s'agitent autour du Palais royal, comme ce comte de Celles représentant de la Belgique

à Paris et qui ne travaille qu'à la réunion de son pays à la France. D'autres Belges, peu nombreux mais qui parlent et se remuent beaucoup, sont tout près d'accepter et même de favoriser l'annexion; le général Lamarque reproche aux ministres d'abandonner les Belges et Sebastiani, l'ancien général de Napoléon, rêve de son côté de réparer les pertes subies en 1814. Il presse Talleyrand de sonder le terrain à Londres: « Les Belges en totalité, lui écrit-il, veulent que leur pays soit réuni à la France ». « Songez, lui mande Madame Adélaïde, que le désir bien prononcé de notre nation est de la voir redevenir française. »

Enfin, le gouvernement envoie à Londres, le général de Flahaut avec la mission d'exposer clairement au diplomate les projets du ministère. La lettre, dont Flahaut était porteur, lui disait: « C'est que demandent les Belges, ce que désirent les Français est cependant cette réunion et bientôt, peut-être, serons-nous hors d'état de l'empêcher... Le vœu de la France s'exprime aujourd'hui par la bouche des hommes dont vous appréciez le plus la prudence, et dont vous honorez le plus le caractère. Notre situation est telle, que le Roi et le Conseil n'ont pas cru qu'elle pût fidèlement vous être représentée par des dépêches et le gouvernement du Roi s'est décidé à vous envoyer M. le comte de Flahaut, qui pourra vous faire connaître toute la vérité ».

Flahaut était-il seulement chargé de recommander à Talleyrand l'annexion ou devait-il aussi l'entretenir d'un projet de partage bien qu'il paraisse invraisemblable qu'un gouvernement libéral ait songé à une pareille solution?

Une seule dépêche de Sebastiani rend la supposition admissible. Le 25 juin, le ministre, répondant à une suggestion de Talleyrand, lui écrit: « L'idée d'un partage ne nous semble ainsi qu'à vous qu'un moyen extrême... Vous n'avez pas oublié, mon Prince, qu'il y a plus de cinq mois, à l'époque du voyage de M. de Flahaut en Angleterre, le gouvernement du Roi vous a entrepris d'un projet de cette nature ». Malgré cette dépêche, il n'en reste pas moins certain que le projet préféré était la réunion de toute la Belgique. On s'était dit à Paris qu'on ne l'obtiendrait pas sans le consentement de l'Angleterre, sans la rassurer sur le sort d'Anvers et des bouches de l'Escaut, pour la sauvegarde desquels la Grande-Bretagne luttait depuis des siècles. Pourquoi dès lors, ne pas lui donner satisfaction sur ce point? On ferait d'Anvers un port franc ou une ville hanséatique. A la rigueur, on prendrait la même mesure pour Ostende.

Le gouvernement français était-il disposé à aller plus loin encore, et pour prix de l'annexion des provinces belges a-t-il envisagé la possibilité d'abandonner à l'Angleterre, en toute possession et souveraineté, Anvers et les bouches de l'Escaut? J'en ai trouvé aucune dépêche où une proposition de cette nature ait été formellement énoncée. Cependant Talleyrand l'affirme. Dans ses *Mémoires*, il accuse, car c'est un véritable réquisitoire qu'il dresse contre son gouvernement, il accuse M. de Flahaut d'être venu, au mois de novembre 1830 déjà, lui soumettre un projet de partage qui attribuait à l'Angleterre « la ville et le port d'Anvers ». A l'en croire, Flahaut revenait à Londres au mois de janvier, son projet de partage toujours en poche, tandis que le diplomate le croyait définitivement « enseveli dans l'oubli ». Qu'en est-il réellement? Il faut bien reconnaître que certaines dépêches de Talleyrand, réponse à un projet qu'on lui a soumis, deviennent incompréhensibles si M. de Flahaut ne lui a pas suggéré la cession à l'Angleterre d'un territoire dans les Pays-Bas.

En effet, le lendemain de la déclaration de la neutralité, Talleyrand écrit à Paris: « Cette combinaison a l'avantage de montrer à quel point serait inutile toute concession faite à l'Angleterre sur le continent... Je n'aurais jamais voulu que le nom du Roi et le vôtre se trouvassent liés à une clause qui, à mon sens, aurait placé notre gouvernement sur la ligne de ceux qui ne pensent pas aux jugements de l'avenir ».

« L'histoire est là pour témoigner des difficultés que traîna à sa suite l'occupation de Calais par les Anglais, et elle est là aussi pour rappeler la faveur qui entourait les Guise lorsqu'ils eurent délivré la France de cette honte. Ses leçons ne doivent pas être perdues pour nous... Il ne faut jamais se mettre en contact avec ceux qu'on ne peut atteindre chez eux. »

Talleyrand assure qu'il se serait plutôt coupé le poing que de signer un tel acte. Il s'indigne, il accable de ces sarcasmes Sebastiani et son malheureux envoyé, Flahaut... et il a parfaitement raison car rien n'aurait été plus malencontreux pour la France que de créer en Europe un nouveau Gibraltar. Mais remarquez que la réfutation de Talleyrand, ne s'adresse pas — et pour cause — au projet de partage lui-même mais au prix qu'on aurait été disposé de le payer.

Quant à l'annexion de la Belgique, projet qui hanta plus d'une fois les rêves de quelques ministres de Louis-Philippe, Talleyrand ne songea jamais à en parler à Londres et c'est une preuve de plus de son expérience, de sa science du possible, qualité maîtresse d'un vrai diplomate.

Il savait qu'une simple allusion à un tel projet aurait inévitablement et instantanément séparé l'Angleterre de l'alliance, et, pas une de ses dépêches, pas une de celles de Palmerston, l'Anglais toujours à l'affût cependant de découvrir une preuve des ambitions françaises, de ce qu'il appelle *le pied fourchu*, ne font la moindre allusion à pareille proposition. Tout au plus, Talleyrand a-t-il escompté la réunion dans un avenir plus ou moins éloigné: « La Belgique nous viendra peut-être, écoutez, mais plus tard. La force des choses la mène à la France... ».

* * *

Talleyrand n'a pas voulu régler la question des Pays-Bas, pierre d'achoppement de la paix, par l'annexion mais par un partage qui eut tout à la fois avantagé la France et satisfait la Prusse et la Hollande. Pour y rallier l'Angleterre, on aurait détaché de leur hinterland Anvers et Ostende, pour en faire des ports libres ou des villes hanséatiques. Ce fut là, ainsi qu'il le dit lui-même, sa pensée favorite.

Lorsqu'au milieu de l'année 1831, la Conférence parut avoir échoué dans son œuvre conciliatrice, lorsqu'on en vint à désespérer d'amener le roi de Hollande à renoncer à ses provinces méridionales et de décider les Belges à abandonner Maestricht et le Luxembourg, Talleyrand crut le moment de profiter du découragement de ses collègues, de l'impatience de l'Angleterre, du désir unanime de sortir de l'impasse où l'on se trouvait, en présentant sa proposition qui tirait tout le monde d'embaras. « Si les Belges persévèrent dans cette marche, écrit-il à Sebastiani, le 22 juin, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion et de condescendance, après avoir recueilli si peu de fruits de tant de soins, je crois, Monsieur le Comte, qu'il faudra peut-être en venir à l'idée, qui est mon idée favorite, d'opérer une division de la Belgique, dans laquelle la France trouverait sans aucun doute la part qui lui conviendrait le mieux. Vous pouvez être assuré que ce moyen ne conduirait pas plus à la guerre que tout autre. » Sebastiani lui répond que le gouvernement ne repousse pas d'une manière absolue cette idée, car une proposition aussi importante, venant d'un homme comme lui, ne saurait être repoussée légèrement; il lui demande donc de lui fournir les moyens de l'examiner dans tous ses développements.

Mais à ce moment, la Conférence, poussée par l'Angleterre, a fait un nouvel essai de conciliation, et l'élection de Léopold, son départ pour la Belgique, l'enthousiasme qui l'accueille, sa reconnaissance officielle par la France et l'Angleterre assurent, bien mieux que les protocoles de Londres, l'indépendance du nouvel Etat.

Tout semble terminé, quand se produit un événement inattendu : les Hollandais dénoncent l'armistice, entrent en Belgique et l'armée du prince d'Orange, sans rencontrer de résistance sérieuse, arrive jusqu'aux portes de Bruxelles. La défaite des Belges leur fait perdre du jour au lendemain la popularité dont ils jouissaient dans de nombreux milieux depuis les journées de septembre. A Londres, on se moque publiquement de la lâcheté « des blouses belges ». Comment avoir encore confiance dans l'œuvre réalisée péniblement par la Conférence? Ne peut-on être tenté de croire qu'il n'y a pas de Belgique et pas de roi des Belges? C'est l'avis de Talleyrand; les derniers événements justifient ses prévisions et il cherche aussitôt à en tirer parti. Le 11 août, tandis que les troupes françaises marchent au secours des Belges, et que ceux-ci n'ont pas encore perdu l'espoir d'arrêter les Hollandais (ils ne seront battus que le lendemain, 12 août, à Louvain), Talleyrand écrit à sa correspondante habituelle, Madame Adélaïde : « L'Angleterre devrait bien trouver dans tout ce qui vient de se passer en Belgique, des motifs de croire qu'il n'y a pas de Belgique possible, et que c'est par des idées de partage que l'Europe trouverait la garantie positive d'une paix générale. Mais l'Angleterre est bien éloignée de cette idée. On avait partout aussi d'autres idées; les ambitions avaient pris d'autres routes. Où en est-on à cet égard en France? »

Sans attendre la réponse de Paris et l'approbation du Roi, il entretient de suite Bülow, l'ambassadeur prussien, de son vieux projet qu'il a toujours caressé; il traite Léopold, de pauvre sire; les Belges, de vagabonds couards, indignes d'être indépendants. La Conférence s'est fourrée dans un guépier, et le seul moyen d'en sortir c'est le partage; si la France, la Prusse, la Hollande s'unissent, la chose sera simple, et l'Angleterre sera obligée d'être satisfaite avec Anvers déclaré port franc.

Bülow fait confidence de cette conversation à Palmerston et à Stockmar, l'ami et conseiller de Léopold. En admettant même que Bülow a un peu grossi les choses pour se faire valoir près de ses interlocuteurs, on ne peut mettre en doute l'essentiel de son récit et une dernière dépêche de la main même de Talleyrand confirme, sans contestation possible, les démarches qu'il a entreprises pour faire triompher son idée. Le 19 août, il écrit à Sebastiani, cette lettre désabusée : « Plus on réfléchit, lui confie-t-il, plus on est forcé de reconnaître qu'on n'a rien entrepris en Belgique qui puisse promettre quelque durée; et cette conviction conduit à trouver que la France attache trop d'importance aux combinaisons dont on s'occupe aujourd'hui. La force des choses amènera indubitablement un partage de la Belgique. L'Angleterre elle-même sera forcée d'y consentir, et ce partage procurera des avantages bien autrement importants que ceux qu'elle essaye d'avoir maintenant. La Hollande et la Prusse y sont parfaitement disposées et l'Angleterre sera forcée d'être satisfaite avec deux ports libres en Belgique. Cela ne lui donnera pas de territoires, mais son commerce en profitera plus que celui de tout autre pays; ce sera une manière de recréer l'ancienne *Hanse*. On arrivera là, un jour ».

Bülow ne tendait pas aux insinuations du diplomate « sa plus mauvaise oreille ». Palmerston le soupçonnait même d'avoir « une envie folle de la forteresse de Luxembourg avec un peu de territoire à l'entour ».

Cependant Talleyrand constatait que pas plus à Paris qu'à Londres ses idées n'avaient chance d'être adoptées. En France, le partage n'avait jamais été populaire et, tout au plus Périer ou Sebastiani ont-ils pu y songer comme à une solution extrême. Mais le démembrement de la Belgique, une division à trois ou à quatre rappelait trop les procédés de la Sainte-Alliance pour être admis facilement par un gouvernement libéral. Il eût été une violation flagrante des principes mêmes au nom desquels s'était accomplie la Révolution de juillet. Au contraire Talleyrand, tout plein encore des souvenirs du Congrès de Vienne, l'époque la plus bril-

lante de sa carrière, et se considérant à Londres moins en ambassadeur de France, qu'en chef d'un congrès ministériel de l'Europe, devait considérer un partage comme une solution conforme aux précédents de la diplomatie classique, au système des compensations et de l'équilibre. Son idée favorite retardait de quinze ans.

Un autre diplomate de son école, M. Bresson, justifiait ainsi la légitimité du partage : « La Belgique n'a jamais été nation indépendante. Son sort a été d'embarasser ou d'accommoder le vainqueur. Les puissances se ressaisissent des éléments du royaume des Pays-Bas et les distribuent autrement; il n'y faut pas voir autre chose. D'ailleurs les Belges ont éveillé peu d'intérêt pour leur cause : ils sont certainement provocateurs ingrats et se battent mal. »

Ce ne furent là, heureusement, que des opinions isolées. Elles ne trouvèrent écho en France et n'en auraient pas rencontré davantage en Angleterre. La proposition de faire d'Anvers et d'Ostende des ports francs ou des villes hanséatiques n'aurait ni satisfait, ni tranquilisé le gouvernement britannique car il était persuadé que de quelque façon qu'on opérât le partage, il donnerait toujours à la France le moyen de prendre le tout quand bon lui semblerait.

Mieux valait donc l'empêcher de modifier ses possessions territoriales, lui interdire de prendre même un village dans les Pays-Bas et de protéger l'Etat nouveau par la garantie de la neutralité perpétuelle et au besoin par l'épée de l'Angleterre.

* * *

Talleyrand se consola difficilement de son échec, et peut-être faut-il voir dans le dépit qu'il en ressentit, le vrai motif de son attitude effacée et descendante dans la discussion du traité des vingt-quatre articles où il admit les conditions les plus défavorables aux Belges : Depuis qu'il est convaincu, remarquait Wessenberg, que le gouvernement anglais n'admettait aucune idée de partage, il n'a rien fait pour arrêter la conclusion d'un arrangement, et il y apporte au contraire toutes les facilités possibles; il se range, depuis que la discussion est sérieusement ouverte, de l'avis du cabinet anglais.

D'ailleurs, il ne renonçait pas à l'espoir de trouver à l'affaire belge une solution autre que l'indépendance. En 1832, il s'opposa tant qu'il put au mariage de la princesse Louise, car « c'était une faute d'établir en Belgique une barrière morale infranchissable », et il qualifiait le mariage, « de la plus grande sottise que put faire un roi des Français ». Pendant le siège d'Anvers, ses opinions ne s'étaient pas encore modifiées. Dans une conversation familière avec la princesse de Ljeven, il lui disait : « Les Belges ne dureront pas! Tenez, ce n'est pas une nation, deux cents protocoles n'en feront jamais une nation. Cette Belgique ne sera jamais un pays; cela ne peut tenir ». En cela, il a été mauvais prophète et sa perspicacité proverbiale s'est trouvée en défaut.

Il serait cependant complètement injuste et inexact de ne rappeler que l'erreur commise par Talleyrand. La connaissance de ses pensées intimes ne peut faire oublier les immenses services qu'il a rendus à Londres et que lui seul peut-être était capable de rendre. Il a réussi là où, sans doute, tout autre aurait échoué. Sa science de la politique européenne, ses relations, sa souplesse, son génie à débrouiller les situations difficiles en ont fait en 1830 comme quinze ans plus tôt, le premier diplomate de son temps. En faisant admettre le protocole essentiel du 20 décembre 1830, celui qui reconnaissait l'indépendance de la Belgique, il a obtenu le plus beau succès de sa carrière diplomatique et sans qu'il s'en doutât, celui qui a été le plus durable. Pendant tout le cours de la Conférence, il a veillé à voiler le fait brutal de la destruction du royaume des Pays-Bas sous l'apparence des formes et l'emploi

des procédés familiers aux diplomates de la Sainte-Alliance. En s'opposant aux vues annexionnistes de Sébastiani, il a bien mérité de sa patrie, de la nôtre, de l'Europe entière car l'annexion eût été fatalement le signal d'une guerre générale où la France se serait trouvée seule, où sa victoire n'eût été qu'une trêve, et sa défaite un désastre plus grand peut-être que ceux de 1815 et de 1870. A ces titres, Talleyrand se range avec son Roi parmi les fondateurs de l'Etat belge.

L'indépendance, à l'établissement de laquelle il a contribué, était la seule solution durable et sage du problème des Pays-Bas, la seule que voulaient les Belges, la seule qu'acceptait l'Europe, la seule, enfin, qui, en ménageant les intérêts de tout le monde, assurait à la France sur le nouvel Etat, uni à elle par une culture commune, une influence qu'elle n'a exercée nulle part à ce point.

Aujourd'hui, il est permis d'apprécier mieux encore qu'en 1830, les avantages de l'œuvre accomplie à Londres, et au milieu des fêtes de son Centenaire, la Belgique reconnaissante proclame les services qu'elle doit à la France et célèbre dans son indépendance « le dernier bienfait de la Monarchie ».

FL. DE LANNOY,
Professeur d'histoire
à la Faculté de philosophie et lettres
de l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles.

Une femme devant la « respectability » (1)

Il vous est arrivé, peut-être, de découvrir au grenier — entre une vieille armoire et un devant de feu — un portait de femme. Crinoline, vertugadin, manches bouffantes, qu'importe! Ce sont des peines et des joies que vous avez essayé de retrouver dans ces yeux, dans ce sourire. Grandes douleurs ou grandes tendresses, toute une expérience de femme... et sur ces lèvres, la chanson palpitante des souvenirs.

Imagination, faculté bénie qui rend la vie au passé mort! Ah! écrire l'histoire de nos aïeules rêvant là, dans la poussière et l'odeur de lavande...

Mais, n'est-ce point précisément, parce qu'ils ont su se laisser inspirer par cet « esprit du grenier », si propice à la reconstitution romanesque que les Romieu ont fait œuvre de biographes originaux et puissants? Après avoir ravivé l'image poignante des sœurs douloureuses, voici qu'ils raniment le visage de la pétulante George Eliot.

Encore une « britannique » — oh! combien — aussi différente peut-être de Charlotte Brontë que Jane Eyre l'est de l'héroïne d'« Adam Bede ». Chacune a suivi sa route : ni leurs épreuves, ni leurs conditions ne sont pareilles, mais les curiosités de leur esprit et la soif de leur âme se ressemblent. Elles poursuivent le même objet : l'amour.

Toutes deux en découvrent le sens dans les larmes. Si toutes deux se révoltent, ce n'est pas contre lui. Avec des idées, avec des sentiments, avec leur talent même, elles arrivent à faire besogne de femme : de la tendresse. Quand elles se heurtent à des êtres qui ne les valent point, elles restent égales à leur faculté d'aimer.

Ce qui les trouvera pareillement rebelles, c'est la contrainte d'une religion trop étouffante pour leur cœur affamé, trop hypocrite pour leur cœur trop droit. Il leur faut de l'espace, autre chose que la psalmodie monotone des versets bibliques. Non pas ce Dieu du protestantisme, froid, et qui renie l'intermédiaire de l'homme. Le Dieu du catholicisme conviendrait mieux à l'intensité de leur vie intérieure. Ni l'une, ni l'autre, pourtant ne Le rejoindra : Charlotte Brontë, parce qu'elle s'est arrêtée, trop lasse, trop amère, à mi-chemin sur les collines d'où l'on aperçoit

les horizons infinis; George Eliot, parce que les contradictions des théories et des livres ont découragé sa recherche de l'amour éternel.

* * *

Toute petite d'ailleurs, elle étouffé déjà dans les cadres. Le puritanisme d'une tante sermonneuse n'est pas étranger au besoin rageur qu'a cet enfant de saccager les plates-bandes et de salir son tablier. Heureusement, elle a auprès d'elle un père indulgent, qui lui achète des images joyeuses, et un frère adoré. Il lui suffit qu'ils soient, tour à tour, l'objet de ses joies et de ses tourments. Elle ne sait pas encore se coiffer elle-même qu'on la met en pension. D'autres cadres. La barre puritaine est à nouveau là, pour réprimer les fous-rires et les élans. Plus qu'une échappatoire : le mysticisme qui, chez les jeunes pensionnaires, transforme aisément l'austérité en délices et l'obéissance en volupté. Autre chose délivrera bientôt la jeune fille de l'emprise du milieu rétrécissant. En écoutant, un soir, le chant des grandes orgues, elle a la révélation d'une de passions les plus libératrices : la musique.

Elle saura désormais comment on s'évade.

L'artiste eût peut-être su monter à d'autres extases, si elle ne s'était, à vingt ans, doublée d'une savante. Elle dévore des livres, elle se fait la passante de toutes les théories, l'admiratrice de toutes les philosophies. Fringale de l'esprit. En réalité, c'est le cœur qui crie famine. En vain essaie-t-elle de le tromper. Mary-Ann est, malgré elle, si femme! Et combien sincère! Comment ne découvrirait-elle pas, un jour plus lourd que les autres, la vanité de la science qui ne se tourne pas à aimer?

« J'ai éprouvé ces jours-ci, écrit-elle, une dépression singulière qui m'a révélé ce fait : c'est que je suis seule dans la vie... Je veux dire que je n'ai personne pour partager mes joies et mes peines, auprès de qui je puisse déverser mon âme, personne qui ait les mêmes aspirations, les mêmes tentations, les mêmes ravissements que moi... »

La cérébrale a vécu. Elle est mûre pour une autre métaphysique, mûre pour l'amour.

Sa foi religieuse a sombré dans les aridités spinozistes et la compagnie des mécréants évangéliques que sont ses amis Bray. Mais Satan a, pour séduire Eve, mieux que le prestige de la science. Il est en l'occurrence, brillant causeur, galant chevalier, un « as » du flirt. Il s'appelle Charles Hennel et vient à son heure. A l'heure plutôt où Mary-Ann Evans cherche, comme une vierge sauvage, la branche solide où elle pourra s'accrocher pour s'épanouir.

Histoire d'un premier amour, d'une première déception. « Le galant chevalier » se laisse séduire par une Allemande blonde, riche, experte en l'art de se faire valoir. A travers ses larmes, les dents serrées, Mary-Ann murmure : « Tant pis ». Ceux qui peuvent lire dans son destin disent : « Tant mieux ». A quelle platitude, à quelle monotonie, à quel bonheur médiocre eût abouti ce jeune sentiment encore instinctif? Bienheureuse souffrance de l'heure, bienheureux erreurs qui, degré par degré, développeront la femme dans cette jeune fille si douée pour la vie plénière du cœur.

En attendant, elle tâche d'endormir son mal d'amour dans la traduction de l'indigeste prose du Herr Doctor Strauss. Simple soporifique. Grâce à la fine fleur de poésie qu'a fait germer l'amour dans cette sensibilité de femme intelligente, Mary-Ann passe indemne à travers l'aridité et la lourdeur de la logique allemande.

Elle ne croit plus et cependant, tandis qu'elle se brûle les yeux à classer des arguments contre la divinité du Christ, elle écrit à ses amis, sur ce Jésus dont les miracles l'exaltent et dont l'amour l'enchanté, des pages où elle lui rend la place d'un Dieu. Sur sa table, un petit crucifix l'aide de « son sourire rédempteur »...

Illogisme qui caractérise bien, même dans la savante, la femme, illogisme surtout de la mentalité romantique qui, par nécessité sentimentale, invoque toutes les divinités qu'elle renie par ailleurs?

* * *

Il est temps précisément de situer Mary-Ann Evans dans une époque dont elle incarnera si vivement les tendances tant morales que littéraires. Elle ne s'appelle pas encore George Eliot. Il lui faudra gravir d'autres sommets; faire d'autres expériences. Mais comme elle mérite déjà que son nom s'apparente à celui de George Sand dont elle a dévoré tous les ouvrages! Elle y a retrouvé

(1) George Eliot par ROMIEU, N. R. F. Paris.

les impressions de ses jeunes années, alors qu'elle confiait aux fleurs et aux oiseaux, ses peines et ses révoltes d'enfant. Même goût pour les décors champêtres. Pour toutes deux, le paysage est un état d'âme. On y transpose le sien. On y encadre de clématites et de bruit de sources un « moi » qui s'inquiète, qui s'inquiète toujours...

Quand on demandera à cette jeune Anglaise quel est son livre de chevet, elle n'hésitera pas à répondre : « *Les Confessions* ». Jean-Jacques a d'ailleurs ce qu'il faut pour plaire à des femmes lasses de sèche philosophie. Il nie les droits de la raison. Il parle avec une liberté toute française de la passion. C'est assez pour enflammer une britannique affranchie des lisières puritaines. Elle avoue qu'il lui a donné cette « secousse électrique » qu'elle a vainement cherchée chez les philosophes de son pays. Elle avoue aussi qu'elle ne lui demande, pas plus qu'à George Sand, un code de morale... Elle réagit d'une manière d'autant plus romantique contre ce romantisme masculin qu'elle est femme et, comme toutes les femmes, dominée par les voix de l'instinct. Rousseau, Musset, Byron, font de leur « moi » le centre du monde. Mary Evans a besoin de situer son moi en dehors d'elle et dans un autre cœur que le sien. Il lui faut exister par un autre et pour un autre. Elle est la confidente des grands hommes avec lesquels elle se trouve en contact comme secrétaire de la *Westminster Review*.

Mais ce n'est pas de grands hommes, qu'au fond de son cœur, il s'agit. C'est d'un homme, d'un seul et qui puisse être le centre de ses pensées comme de ses sentiments. Son travail, les hommages ne lui suffisent pas. On est convaincu qu'elle pourrait signer la lettre qu'écrivit en ce temps là George Sand à Flaubert. « Te voir à Paris me sera plus doux que mes affaires ne me seront embêtantes. Ton roman m'intéresse plus que tous les miens. L'impersonnalité, espèce d'idiotisme qui m'est propre, fait de notables progrès. »

Rien n'est plus féminin que cette facilité à se projeter hors de soi pour y découvrir sa félicité et un but. Parce qu'elle est ingénieuse à comprendre des êtres opposés à elle, à les aimer plus qu'elle ne s'aime, la femme peut atteindre au plus haut point de son génie. Quand, à cette faculté d'imaginer d'autres cœurs que le sien, elle ajoute un talent, une intelligence brillante, il y a des chances pour que des romancières comme George Eliot voient le jour.

Cette dernière continue à se former dans le labeur et le commerce des grands esprits. Elle a trente ans. Elle a su transformer en merveilleuse culture sa vaste érudition et cela n'a fait qu'accroître son charme. Et aussi sa soif d'aimer, d'être aimée : « Je cherche une tâche féminine à remplir, écrit-elle, quelque possibilité de me dévouer et d'obtenir ce résultat : mettre la bénédiction d'un bonheur dans la vie d'un autre ».

On n'est pas plus clairvoyant sur soi-même. Encore un peu, et cet « autre » lui apparaîtra sous les traits d'Herbert Spencer. On commence par discuter des idées et l'on finit par des confidences. Ainsi en va-t-il la plupart du temps avec les femmes d'esprit. Peut-être faudrait-il parfois que ces dernières n'aient pas le cœur disponible. Mary-Ann a reconstruit une tendresse toute neuve, elle est prête à l'offrir. Un infidèle va-t-il à nouveau faire fi du don sacré? Ce n'est qu'un cynique qui jouera « à pile ou face », après s'en être divertit, un cœur de femme. Epouser ou s'éclipser après le larcin commis? Pile. Il s'éclipsera. Ce genre de lâcheté est assez à la mode de l'époque. Mary-Ann n'en est pas la seule victime célèbre. Les Marie de Beaumont, les Delphine Gay, les Marcelline Desbordes, les Duchambge ont payé cher, elles aussi, leur rôle d'égéries et d'inspiratrices. Qui les a forcées d'accepter, la plupart du temps, des compromis d'où elles ne sortent pas grandies? La licence des mœurs féminines? Il serait plus juste d'accuser ceux qui n'ont pas su les aimer et prendre leurs responsabilités d'homme.

* * *

En face de son rêve écroulé, la tendre Mary pleure douloureusement. Elle a perdu des illusions sur les hommes. Cela ne signifie point qu'elle doute un seul instant qu'il existe, quelque part, un être d'élection, digne de l'amour qu'elle se sent prédestinée à lui donner. Une femme moins intelligente, moins compréhensive aurait tiré de ces successives expériences assez d'amertume pour être féministe ou candidate au célibat. Celle-ci conclut simplement qu'elle s'est trompée sur le vrai visage de celui qu'elle cherchait. Comme elle, il passe sans doute en ce moment par l'épreuve du feu. Comme elle, il achète le bonheur de leur rencontre.

Elle pense sagement qu'une femme qui n'a pas connu, au moins une fois dans sa vie, un grand déchirement, n'entend rien à l'amour, à la raison suprême des choses... Expérience féconde; pas plus dans sa vie que dans ses livres, George Eliot ne sera pessimiste ou misanthrope. Aussitôt passé le moment tragique, elle relève la tête. Une thérapeutique bien anglaise s'offre à son mal : le voyage. Elle use largement du remède. Elle jouit d'autant plus du beau, de l'art et de la musique que sa sensibilité s'est creusée au contact de la souffrance...

Qu'y a-t-il au surplus de meilleur au cœur blessé que de se pencher sur les joies et les douleurs des autres? Mary-Ann est une consolatrice incomparable et elle n'a qu'à paraître pour susciter des amitiés. Lui suffiront-elles? Non, puisqu'elle va les sacrifier, du jour au lendemain, à l'amour qui s'offre enfin.

* * *

George Lewe est ridiculement laid : « L'homme le plus laid de Londres », mais il est malheureux, sublime. Il use ses jours et ses nuits à travailler pour servir une pension à une femme infidèle, pour élever ses trois fils et nourrir sa vieille mère. En faut-il davantage pour que la compréhensive secrétaire de la *Westminster Review* compatisse et admire? Une femme ne met jamais longtemps à parcourir la distance qu'il y a entre la compassion et l'amour...

Il ne paraît guère qu'il s'agisse en l'occurrence d'un entraînement si violent qu'il brise tous les obstacles. Mary Evans n'a jamais été une impulsive. Elle a toujours été et sera toujours, au contraire, un « caractère ». Tous ses actes seront conformes, sinon à la règle morale, du moins à l'impératif que lui dicte sa conscience.

Lorsqu'elle a jugé, jadis, qu'elle ne pouvait plus croire à l'authenticité des Ecritures, elle a rompu officiellement avec toute pratique religieuse. Aujourd'hui, même cranerie à affirmer ses sentiments, dut-elle s'aliéner du même coup la société. Elle n'hésite pas à se mettre hors la loi en liant sa vie à celle d'un homme séparé de sa femme et chargé d'enfants. En face de la morale catholique, elle serait inexcusable. Mais ici, c'est le pharisaïsme qui la juge et la condamne. Sépulcres blanchis que ces partisans du « cant » britannique! Contre l'influence française, ils n'ont rien trouvé de plus parfaitement d'accord avec l'hypocrisie puritaine que cette tartufferie organisée. Cependant la brebis galeuse autour de laquelle ils font le désert, mène, avec son compagnon, une vie de labeur irréprochable qui commande, malgré tout, le respect. De son côté à elle, l'explication psychologique a, une fois de plus, quelque chose à voir avec l'influence du romantisme. Dans l'indépendance de cette femme qui s'est dressée à plusieurs reprises contre son atavisme de « respectabilité » bourgeoise pour affirmer son « moi », il y a de l'ardeur, de l'anarchie révolutionnaires. N'a-t-elle pas été l'admiratrice « des hardis sans-culottes »? Ne s'est-elle pas éprise de cet « idéal de justice » qu'ils affichent sur leurs étendards, au mépris de ce que les gens peuvent en penser?

Quand elle a pris parti pour la France, au moment de sa défaite, c'est sur sa propre expérience de « vaincue » qu'elle s'apitoie. Quand elle s'indigne de la morgue de l'Allemagne, c'est qu'elle connaît la lâcheté des peuples pour avoir souffert de la lâcheté des individus.

Le romantisme allemand, le kantisme avant la lettre, n'a pas laissé cependant de l'impressionner. Si elle stigmatise les licences que la nouvelle philosophie prend avec la morale traditionnelle, il n'en reste pas moins qu'elle compte beaucoup avec sa morale personnelle, où le rationalisme de Spinoza et le positivisme de Comte font un étrange amalgame.

* * *

En se montrant durant trente ans la compagne dévouée de Lewe, Mary-Ann Evans ne sera pas sans manifester quelque courage. Il ne faut pas oublier qu'elle est Anglaise, qu'elle a vécu dans un milieu puritain, quelle est vraiment « bourgeoise », c'est-à-dire éprise d'ordre et de considération. Rien de bohème dans cette femme érudite. Son érudition, elle la mettra d'ailleurs au service de l'amour tout aussitôt qu'elle aura rencontré celui-ci. On accuserait difficilement cette femme d'un coup de folie, cette femme qui, pour élever des enfants qui ne sont pas les siens, pour leur payer de coûteuses pensions et pour les établir, travaille plus qu'elle ne l'a fait étant libre et devient pour son compagnon la plus laborieuse

les collaboratrices. Ils peinent l'un et l'autre très dur, de nombreuses années. L'un et l'autre d'ailleurs se suffisent dans leur mutuel dévouement.

Toutes les portes se sont fermées devant le ménage irrégulier. Ses amis se sont écartés. La sensible et timide Mary-Ann doit supporter les offenses, les affronts et les lâches injures des femmes qui n'ont rien eu d'autre à faire qu'à suivre un chemin tout tracé.

Mais la frêle barque est arrivée au port. Elle n'en demande pas, pour l'instant, davantage. Elle est heureuse. L'idylle la comble. Ainsi sont souvent les plus heureux, ceux qui avaient cru tout d'abord qu'il était trop tard : « Jamais on ne me fera admettre que nos jeunes ans sont les meilleurs. Quel déplorable augure ce serait pour les progrès de la race et le destin individuel si l'état de maturité et de lumière n'était le plus heureux ».

Le travail, les voyages, la musique entourent le couple d'harmonies et de compensations que n'aurait pu vraisemblablement apporter une société artificielle et malveillante.

A la faveur de cette entente et de cette lutte à deux, la viorne sauvage s'est fixée. Elle va pouvoir étendre ses branches, développer ses possibilités. Tandis qu'elle lit, un soir, à voix haute, un vieux manuscrit retrouvé au fond d'une malle, George Lewe découvre George Eliot. Il se fait aussitôt son conseiller et l'organisateur de sa gloire.

* * *

Le succès immédiat de la romancière auprès des gens de goût peut-être moins dû à la bravoure de son réalisme qu'à l'ampleur de son talent, à l'inimitable touche de son pinceau.

Charlotte Brontë avait ouvert les voies en jetant un premier pavé dans la mare aux grenouilles de l'hypocrisie protestante. Chose curieuse : il y a plus de passion chez l'auteur de *Jane Eyre* qu'il n'y en a dans tous les livres de George Eliot. La première a, pour dépeindre les élans amoureux, des accents ignorés de la seconde plus riche pourtant d'expérience, de connaissances. Toutes deux atteindront à la maîtrise dans ce genre tout d'humour et de fraîcheur et si séduisant qu'est : « *l'english novel* ». Avant elles, le roman anglais n'était que l'écho plat et complaisant qui traduisait la sottise de l'époque victorienne. Les écrivains méritaient leur public en lui voilant ses tares et ses défauts. Avec un beau courage, George Eliot, tout comme sa devancière, aborde ces sujets particulièrement hardis pour son temps.

Transcription de sa propre expérience : elle a les mots qu'il faut pour dépeindre et stigmatiser la bassesse, la méchanceté humaine. *Janet's Repentance* est une étude psychologique de première force. *Scenes of Clerical's life* contient un humour philosophique qu'on retrouvera plus tard dans Chesterton. *Adam Bede*, roman tour à tour pathétique et savoureux, grave et plaisant; Alexandre Dumas l'appelle « le chef-d'œuvre du siècle ». Dans les livres de George Eliot, il n'y a, disions-nous, ni pessimisme, ni anthropie. Tous rendent, néanmoins, ce son si féminin du cœur ému, ce que Wordsworth nomme *the still sad music of humanity*. Et sur le scandale que provoque les romans de George Eliot laquelle l'anonymat réserve d'amusantes surprises, l'éditeur s'écule. La critique brave l'opinion de la *respectability* qui se laisse séduire, sinon séduire. Les tirages atteignent bientôt des chiffres fantastiques. George Eliot est riche. Elle emploie le plus clair de sa fortune à assurer le bien-être des enfants de Lewe, plus mère que sa propre mère. Et aussi, usage bien anglais du superflu, du confortable : voyages encore, voyages toujours...

George Lewe s'est cantonné dans l'étude des sciences où il se sent à l'aise et où il ne tarde pas à se tailler une renommée. Richesse, pour partager.

Le bonheur tranquille de l'arrière-saison ne réussit point cependant, à féconder le talent et l'esprit de la romancière comme l'avait fait la souffrance. La célébrité de George Eliot semble avoir effacé la charmante Mary-Evans. Avec l'âge, celle-ci se transforme en Anglaise d'une originalité tapageuse et se montre, sur le retour, explicitement soucieuse de cette *respectability* qu'elle a bravée pendant sa vie. Voilà qui nous la rend moins sympathique. On aurait aimé, à cette époque de sa vie, l'admirer dans l'ombre poétique d'un crépuscule effaçant. Une rose d'automne est plus qu'une autre, d'autant exquise, qu'elle est d'un ton quelque peu estompé, d'un parfum plus délicat. Quand celle-ci voit mourir le compagnon qu'elle aime, elle dit : « *Mon culte pour lui a été la meilleure part de ma vie* », il semble qu'elle n'aspire plus qu'à aller le rejoindre dans un coin de cimetière non consacré où il repose. La viorne sauvage

a perdu son tuteur et n'a plus qu'à périr. Peu de temps après, George Eliot épouse un homme de trente ans; elle en a soixante... Cette fois, on cesse de comprendre, peut-être même de pardonner. Il suffit pourtant de ce mariage ridicule pour que Mary Evans soit réhabilitée dans l'opinion du *cantish*. Tout est en règle, la *respectability* est satisfaite. Six mois après, il y aura, à l'enterrement de la femme de John Arwood, toute la *gentry* des environs.

* * *

Portrait de femme, portrait plein de vie et d'acuité. D'une des plus curieuses figures féminines de la littérature, les Romieu ont su nous rendre la fine expression. Ces biographes excellent décidément à saisir le romanesque des romancières. Assez de documentation pour respecter la vérité historique, assez de romance pour faire entendre l'harmonie intérieure, les nuances de l'esprit, les soupirs du cœur... Des touches délicates et habiles qui suggèrent, sans tout décrire...

Peut-être aurait-on un seul reproche à faire. Celui de ne pas avoir assez souligné qu'il s'agissait d'une femme d'il y a cent ans et d'une des pages les plus marquantes de l'histoire du romantisme féminin.

JEANNE CAPPE.

Les industries qui font l'opinion

Le cinéma est d'abord une industrie. Il est ensuite un commerce. Un commerce à plusieurs degrés : vente du film, location aux exploitants, exploitation.

Industrie et commerce formidables. Nous avons visité les Usines Gaumont. Elles couvrent soixante mille mètres carrés, occupent plus de trois mille ouvriers, ont jeté sur le marché en quelques années plus de cent mille appareils de projection cinématographique, possèdent vingt studios de prise de vues et d'enregistrement de son et une cinquantaine de salles de *primo cartello*. Le capital de la Société Gaumont-Franco-Film-Aubert est de quatre-vingt-quatre millions de francs (français). Or, la France est en retard de plusieurs années sur les Etats-Unis. Ce qui est énorme lorsqu'il s'agit de cette poursuite vertigineuse à laquelle se livrent industriels et commerçants de film. Aux Etats-Unis, l'industrie du film a pris le pas sur le charbon, comme la radiophonie, sur les transports. L'Europe s'efforce d'ailleurs de regagner le temps perdu. France, Allemagne, Angleterre, Italie, Espagne constituent des consortiums temporaires ou permanents pour tourner des films parlants en cinq versions. Les décors et une partie du personnel (figurants et machinistes) sont communs aux cinq versions; d'où une économie considérable.

Le film sonore et parlant a donné une impulsion nouvelle à la production et au commerce cinématographiques. Les statistiques signalent une brusque ascension du nombre des spectateurs au moment de l'industrialisation et de la généralisation du film parlant. Depuis, le succès du cinéma nouveau n'a fait que grandir. Ce n'est pas un simple mouvement de curiosité. Le film parlant a puissamment accru les moyens d'action du cinéma. On ne tourne plus actuellement que des films sonores et parlants. Non pas que le film muet soit complètement évincé. Il gardera sa valeur et son intérêt, distincts de ceux du film parlant. Mais la prépondérance de ce dernier ne fait déjà plus aucun doute, après un an de réalisation industrielle.

Et voici qu'on nous annonce la projection en relief et en couleurs. Voici venir la télévision.

Voici que des ingénieurs de l'industrie radio-électrique estiment

qu'avant deux ans nous aurons le film parlant et sonore à domicile par T. S. F.

La puissance du cinéma ne fait qu'entrer dans la carrière.

Or cette puissance, en même temps qu'industrielle, est spirituelle. Elle est une puissance d'erreur ou de vérité, de bien ou de mal. Et voilà la différence essentielle entre les affaires de cinéma et les autres industries.

N'est-il pas évident que les catholiques doivent s'emparer de cette puissance dans toute la mesure possible? Le catholicisme doit se servir de cette puissance. Nous avons trop tardé et trop hésité. Nous avons, une fois de plus, vérifié la parole du Maître que les fils des ténèbres, malgré cette appellation, sont plus éclairés, en certains domaines, que les fils de lumière. Pour que le catholicisme dispose du cinéma, les catholiques doivent s'en emparer. Il ne suffit pas que nous fassions des suggestions et des adjurations aux industriels et aux commerçants du film. Nous devons prendre place parmi ces industriels et ces commerçants.

La production et le commerce du film impliquent bien plus directement et plus gravement les intérêts catholiques que les autres entreprises industrielles ou commerciales. Et cependant, ils apparaissent encore aux yeux du plus grand nombre des catholiques et des honnêtes gens comme une industrie et un commerce d'aventuriers. Nous devons les éclairer, les faire revenir de cette prévention, les dégager de ce préjugé.

Une affaire cinématographique peut être une bonne affaire. Pour qu'elle soit une puissance d'apostolat, elle doit être une bonne affaire. On parle d'œuvres catholiques du cinéma. Soit. Mais il doit être bien entendu que ces œuvres seront d'abord des affaires, menées par des hommes d'affaires, avec la rigueur et selon la technique des affaires. Nos concurrents sont des hommes d'affaires. Le concurrence n'est possible qu'en se plaçant sur le plan des affaires. Les règles industrielles sont conciliables avec les préoccupations apostoliques. Il y a une clientèle de plus en plus nombreuse qui demande des films honnêtes et d'inspiration élevée.

Les catholiques — nous arrivons à la conclusion précise et pratique de cet article — doivent prendre toute la place et toute la puissance possible à tous les degrés de l'industrie et du commerce du film. Ils doivent constituer des sociétés et des consortiums pour l'exploitation de salles de spectacle, pour la location et surtout pour la fabrication de films. En persistant à bouder ce commerce et cette industrie, ils trahiraient leurs intérêts et surtout les intérêts de la religion.

Nous n'avons pas abordé la question des salles d'œuvres, où l'on donne du film de qualité inférieure ou même de format réduit, du film amorti, du film au rabais, du film haché et recollé par une censure scrupuleuse. Apostolat méritoire et dont nous ne sous-estimons point l'importance. Mais ce n'est pas là que git le grand problème du cinéma. D'ailleurs, la qualité de ces miettes et ces restes dépend évidemment de la grande production du film. Encore une fois, l'influence catholique en matière de cinéma dépend du nombre des salles catholiques, de vraies salles de spectacle, de salles d'exploitation; elle dépend de la cohésion et de l'organisation des exploitants catholiques, qui peuvent, s'ils le veulent, améliorer financièrement et moralement leurs contrats avec les loueurs de films, et, par ceux-ci, exercer une pression sur les producteurs; elle dépend encore, et beaucoup plus, cette influence catholique, de la puissance de maisons de location et d'usines de production qui ne sacrifient pas les principes chrétiens aux intérêts ou aux prétendus intérêts de leurs actionnaires.

Au Congrès catholique du Cinéma et de la Radio qui vient de se tenir à Paris, le problème dont nous venons de rappeler les données n'a pas été envisagé dans toute son ampleur et les éléments n'en ont pas été hiérarchisés comme nous l'aurions souhaité.

C'est ainsi qu'on n'y a même pas fait allusion aux deux maisons

catholiques françaises qui louent et, à l'occasion, fabriquent du film : la Bonne Presse et L'Etoile. Mais on a longuement discuté sur l'utilisation des appareils et des films de format réduit, notamment du Pathé rural.

Une formule répétée avec prédilection par M. le chanoine Reymond, directeur de la Centrale de Collaboration catholique, a été la suivante : Nous sommes des intermédiaires entre les catholiques et le cinéma, de même que nous voulons le devenir entre les catholiques et la radiophonie. Nous ferons connaître aux représentants du cinéma et de la radio les exigences et les desiderata des milieux et des organismes catholiques. Et à ceux-ci, réciproquement, nous ferons comprendre les exigences légitimes de la cinématographie et de la radiodiffusion. Nous serons d'une loyauté et d'une cordialité qui favoriseront la collaboration des catholiques avec les industriels et les commerçants.

Ce langage suppose toujours que les catholiques sont par définition en dehors de l'industrie et du commerce cinématographiques. Ils ne sont pas une puissance cinématographique, mais une puissance morale influençant, comme elle peut, la production et le commerce du film.

Cette situation inférieure, qui est un fait, car les catholiques ne comptent presque pas dans le monde du cinéma, est intolérable. Tout le problème que nous venons de poser consiste précisément à y mettre fin.

Sans doute, la pression morale exercée du dehors sur toute la production et sur tout le commerce du cinéma devra être poursuivie par les catholiques alors même que leurs hommes d'affaires y auront pris une place importante. Mais encore une fois, ce n'est qu'une partie du programme d'Action catholique en matière de cinéma et ce n'en est pas la plus essentielle.

La Centrale de Collaboration catholique a conquis par ses déclarations, que nous venons de rappeler, de vives sympathies dans le monde officiel et dans le monde des affaires. A l'assemblée de clôture de son congrès, entouraient le cardinal Liénart les représentants de quatre Ministres de la République et ceux des grands organismes professionnels du cinéma et de la radio. Ceux-ci ont fait publiquement un éloge sous réserve et parfois dithyrambique du chanoine Reymond et de la Centrale de Collaboration catholique.

LOUIS PICARD.

Une défaite du parlementarisme aux États-Unis

Le caractère rigide du droit public américain, plié selon le plan classique des trois pouvoirs — exécutif, législatif et judiciaire — parfaitement distincts et absolument séparés, je dirais volontiers « étanches », interdit à l'Etat fédéral les changements silencieux enregistrés par la coutume, qui permettent aux rouages gouvernementaux de s'adapter aux situations nouvelles. C'est là un danger très réel pour un Etat, parce qu'il est indéniable que chaque année de vie, intègre des éléments nouveaux dans la sphère du pouvoir, éléments que seule la souplesse du droit public enveloppe et assimile. Mais c'est, d'autre part, pour l'observateur attentif, un système fertile en démonstrations curieuses parce que, précisément, le manque de souplesse y provoque des changements relativement radicaux.

* * *

Autrefois, le droit public fédéral des Etats-Unis réservait jalousement au Congrès, à la représentation populaire bicamérale, le pouvoir législatif le plus entier et le plus détaillé, la plénitude

du pouvoir réglementaire et surtout l'exclusivité du droit budgétaire. Il était, pour ce dernier point, fidèle à l'antique *common law* anglo-saxonne dont les vénérables statuts ont en quelque sorte acquis le caractère de fondement de tout régime parlementaire.

Et pourtant, c'est ici que le Congrès des Etats-Unis abdiqua; pour la branche, si extraordinairement importante dans les impôts indirects, de la taxation douanière, la représentation populaire se déclara incapable. Or, les enjeux des décisions gouvernementales en cette matière ne concernent pas seulement la taxe, le prélèvement de la part du trésor sur des transactions, mais encore toute la politique commerciale, une question de vie ou de mort pour un grand nombre d'entreprises. Quel est donc le malaise profond qui a réduit à cette extrémité la grande démocratie américaine?

Il importe de faire à ce sujet un peu d'histoire. Depuis la guerre de Sécession, le protectionnisme douanier, encouragé par les industries aux dépens de l'agriculture, s'ancra de plus en plus dans l'économie américaine jusqu'au paroxysme du fameux *bill Mac Kinley* de 1890. Les consommateurs avaient supporté les prix élevés en se disant, jusque-là, que la concurrence interne du marché américain suffisait à maintenir les prix de vente à un niveau convenable. Mais alors, on s'aperçut de la naissance d'innombrables monopoles provoquant des profits inimaginables et l'opinion américaine, dans l'un de ces éclairs de génie si espacés dans son histoire, comprit qu'elle était dupe. L'étude des méthodes parlementaires pour faire un tarif douanier, dans un pays où, constitutionnellement aucun projet de loi gouvernemental n'est admis et où les ministres sont sans influence sur les partis, amena la constatation de marchandages indéfinis au sein du Comité des Voies et Moyens de la Chambre, à la Chambre elle-même, au Comité des Finances du Sénat, au Sénat et enfin au *Conference Committee* chargé de mettre les deux chambres d'accord (sans parler du veto présidentiel), si bien que le sous-titre de tout projet douanier eût pu s'écrire « Les Jeux de l'Amour et du Hasard ». Or l'Américain, *business man*, a obtenu beaucoup de succès en appliquant la Science aux affaires, grâce aux découvertes et à l'efficacité qu'elle provoque. On décida, par conséquent, qu'il fallait un tarif douanier *scientifique* pour remédier aux maux du présent, étant entendu qu'il s'agissait de la seule science véritable, celle de la machine à calculer.

Dès lors, le cri de guerre des partis politiques fut « un tarif scientifique » et chacun présenta sa formule comme une pierre philosophale. Les républicains, protectionnistes, avaient bien eu un moment d'inquiétude devant les exigences scientifiques du pays, mais un génial coup d'audace les tira d'affaire. Ils élaborèrent la splendide formule du tarif chargé d'*égaliser les prix de revient* des produits étrangers et américains sur le marché des Etats-Unis. et le peuple sportif admira béatement qu'on pût établir ainsi un *handicap* pour préserver l'Amérique de l'inique concurrence des bas salaires d'outremer.

En 1908, le *Payne Aldrich Act*, œuvre du parti républicain appliquant sa formule, exagéra le protectionnisme; cette fois, la mesure était comble. Dès 1910, les démocrates avaient la majorité et leur tarif, exprimé dans l'*Underwood Act* de 1913, représentait une tendance modérée, réflétée dans leur formule de droits douaniers purement fiscaux.

A cette époque, néanmoins, on sentait toujours le besoin d'information et de documentation, d'analyse économique plus approfondie des suites de la politique commerciale; des effets inattendus résultaient de certains droits et, puis, les perspectives de désordres économiques, suites de la guerre, firent comprendre au Congrès son impuissance à assumer seul la préparation d'une loi douanière en même temps que ses responsabilités.

Dès 1916, les trois partis Démocrate, Républicain et Progressiste étaient d'accord pour créer une commission impartiale de six membres, chargés, avec l'aide de spécialistes, d'assembler régulièrement et de façon constante, pour en donner un tableau compréhensif, les statistiques, relevés de mouvements commerciaux, évolutions des prix, coûts de productions et tous autres matériaux nécessaires à la description d'une situation et à l'orientation d'une politique. Le président Wilson nomma en mars 1917 les six commissaires de la *Tariff Commission*; ils se mirent aussitôt à l'ouvrage; ils étaient pourvus de pouvoirs d'investigation extraordinaires, pouvaient exiger la présentation de tous les livres de comptes des entreprises, recevoir les témoignages sous serment et tenir des assises quasi-judiciaires pour se documenter complètement, mais leur rôle se limitait là; c'était uniquement un centre

de documentation, *a fact finding agency*, chargée d'aider le Congrès, auteur des lois, et le Président, maître du veto.

La situation resta telle jusqu'en 1922. Le parti républicain avait, alors, reconquis une immense majorité, la situation économique du monde était anarchique et le dumping au change constant. On décida de renforcer le protectionnisme, mais les députés, poussés sans doute par de puissants intérêts financiers, voulaient plus de protection que l'opinion publique n'en supporterait apparemment. Ils eurent recours à un plan machiavélique: beaucoup de droits douaniers étaient prévus *ad valorem* et cette valeur de base avait toujours été calculée sur le prix dans le pays exportateur; en décidant simplement d'asseoir désormais les droits sur la valeur du marché américain on arrivait à un renforcement considérable et invisible du protectionnisme. C'est ce que faisait le projet de loi arrivant au Sénat. Ici, cependant, le bon sens reprit quelques-uns de ses droits: le comité des Finances rejeta la base d'évaluation de la Chambre pour s'en tenir à l'ancien système; mais, reconnaissant le caractère précaire des situations économiques de l'époque et pour maintenir les droits votés en relation avec les situations nouvelles, il proposait l'adoption d'un plan de tarif flexible, émané d'un membre de la *Tariff Commission* avec l'approbation du président Harding et de M. Hoover, son secrétaire du Commerce. Ce plan donnait au Président le droit de modifier les droits douaniers pour les maintenir tels que leur débit assurât toujours l'*égalité des conditions de la concurrence*, entre produits américains et étrangers aux Etats-Unis; la *Tariff Commission* devait faire les recherches nécessaires pour établir la réalité de la situation. Ce pouvoir, rendu discrétionnaire par le caractère essentiellement indécis de la règle, souleva la réprobation des juristes du Sénat, soucieux de respecter la Constitution, et après d'amples discussions, on décida de substituer au principe de l'égalité dans la concurrence, la formule de l'*égalité des prix de revient*, qui conservait pour les badauds un caractère de précision mathématique. La loi fut ainsi votée et le Président, éclairé par la *Tariff Commission*, recevait le rôle (endéans une marge de 50 %) de changer les droits de douane; il avait en mains le pouvoir de taxer selon la forme d'impôt si honnie sous l'Ancien Régime, quand elle se nommait la gabelle.

On s'attendait, néanmoins, généralement à voir l'application du principe amener des réductions de droits plutôt que des augmentations et cette délégation de pouvoir était regardée comme strictement provisoire.

C'était bien mal connaître à la fois l'inanité de la formule et le fond de la scène politique.

* * *

Aussitôt que la *Tariff Commission* eut été investie du rôle de découvrir, à l'usage du Président, les différences de prix de revient, les succursales politiques des entreprises financières entreprirent une pression sur le Président et sur elle; tout d'abord, sa composition en pâtît. Puis, comme la loi exigeait que trois des commissaires fussent démocrates et trois républicains, on assista à ce curieux spectacle de divisions constantes entre ces deux groupes au sujet de la différence exacte des prix de revient, alors que tous s'accordaient sur la pertinence des données premières, sources de leurs déductions.

D'ailleurs, le caractère confidentiel des éléments considérés empêchait une publicité suffisante, avec les garanties de contrôle qui lui sont inhérentes.

Je n'ai pas à décrire ici l'extrême difficulté de l'établissement d'une moyenne représentative pour les coûts de production d'un produit dans un pays, ni l'immense importance du préjugé dans l'interprétation des documents réunis, pas plus que la quasi-impossibilité de les réunir à l'étranger et même aux Etats-Unis en quantité suffisante. Qu'il me suffise de signaler que toute conclusion en la matière contient un degré considérable d'appréciation personnelle, que le temps nécessité par les recherches permet aisément de favoriser un produit de préférence à d'autres, que la Commission ne recommandait guère que des augmentations de droits, que le Président se refusait parfois à admettre ses conclusions et prétendait tenir compte d'autres facteurs que les prix de revient, tout cela étant tellement notoire qu'en 1926 un Comité spécial du Sénat fut chargé d'enquêter de façon approfondie sur les activités

de la Commission. Cette enquête amena des révélations étonnantes sur la pression dont les commissaires étaient l'objet; le *sumum* de la curiosité fut excité par le fait qu'un président des Etats-Unis avait prié l'un des commissaires, en le nommant, de signer et de lui remettre une lettre de démission non datée et le Comité conclut à la suppression du pouvoir donné en 1922 à l'exécutif. Ceci arriva en 1928 et l'on décida de surseoir à la discussion, jusqu'à la présentation imminente d'un nouveau tarif douanier.

Dans l'entretemps, la question de la constitutionnalité de ce pouvoir, soulevée par des importateurs, fut réglée par la Cour suprême. La haute personnalité du *Chief Justice Taft*, ancien président républicain (1909-1913), parlant au nom de ses collègues de la Cour, admit la constitutionnalité de cette délégation de pouvoir, en disant que le Président ne faisait que mettre en vigueur la volonté du Congrès, basée sur un état de fait parfaitement défini.

Déjà, l'on disait dans le cercle des affaires : « il y a deux méthodes de faire un tarif douanier : l'une par le Congrès, l'autre par la *Tariff Commission* ».

* * *

Telle était la situation lorsque fut livrée cette terrible bataille parlementaire d'un an et demi, qui devait aboutir au tarif douanier le plus élevé que l'on eût jamais vu.

La Chambre du Congrès, docile aux vœux du nouveau Président, M. Hoover, vota en mai 1929, le renouvellement, c'est-à-dire le maintien définitif comme institution de droit public, de la délégation du pouvoir de taxation, si justement discutée; elle l'élargit même en reprenant la formule de l'égalisation de la concurrence, bien que parfaitement avertie du caractère discrétionnaire qu'elle donnait aux interventions présidentielles. Mais, M. Hawley, leader de la majorité et président-rapporteur du Comité des Voies et Moyens, défendant la mesure, assurait qu'elle était nécessaire « à raison de l'incapacité obvie du Congrès de s'assurer des réalités essentielles concernant les myriades d'objets dans un tarif douanier, et de fixer des droits protecteurs capables de s'adapter aux conditions toujours changeantes de la concurrence; le brevet d'incapacité fut donc ratifié par la Chambre.

Le Sénat, lui, fut moins docile; il entra même en révolte ouverte et, bien que le président du Comité des Finances fût revenu par prudence à la formule des prix de revient, un vote du 2 octobre 1929 supprimait purement et simplement le pouvoir du Président, à une majorité de 47 contre 42 et 6 abstentions. Malheureusement, la désagrégation des partis et l'acharnement des luttes firent traîner pendant huit mois la discussion au Sénat et aboutir enfin à un projet de tarif contenant 1253 différences de droits d'avec celui de la Chambre. Le *Conference committee* eut beau faire, il n'aboutit que le 29 avril 1930 à avoir élaboré un texte qu'on devait admettre sans amendement; l'accord, cependant, n'était pas réalisé au sujet du tarif flexible; le 3 mai, le Sénat refusait encore de céder. On savait cependant que le Président exercerait le veto contre un projet qui lui enlèverait son pouvoir et manifestement, le pays tout entier était tombé dans un dégoût profond pour les méthodes parlementaires, qui avaient maintenu pendant vingt mois les affaires en suspens, avaient découragé le commerce et montré de trop près à quel point les députés et les sénateurs arrangeaient leurs intérêts électoraux au mépris des biens supérieurs de la nation.

Et le 23 mai 1930, le Sénat cédait, laissant à l'Exécutif l'une de ses grandes victoires.

Dans la loi adoptée, l'on a conservé, pour la forme et comme camouflage constitutionnel, la formule des prix de revient, mais lorsqu'il s'agira des prix de revient à l'étranger, la *Tariff Commission* est expressément autorisée, chaque fois qu'elle jugera la recherche de ces prix « impraticable », à recourir aux factures consulaires comme aux prix de gros et elle aura toujours à considérer tout avantage quelconque dans la concurrence. Il est déjà entendu parmi les agents de l'administration que l'exception sera la règle et que pour agir effectivement et rapidement il ne faudra pas contrôler de trop près ces fameux prix de revient.

Aussi bien, l'ouvrage ne manque pas; depuis le 18 juin, date de la mise en vigueur de la nouvelle loi, la *Tariff Commission* a reçu, comme une preuve irréfragable du mécontentement du pays à l'égard de l'œuvre du Congrès, 109 demandes de révision des droits votés, comprenant des industries de l'importance de celles du verre, du fer, du bois, du ciment, etc.; 84 de ces demandes émanent des membres du Congrès eux-mêmes.

Le Président Hoover dans son bulletin de victoire du 15 juin, s'écriait : « Maintenant, et surtout après le record des quinze derniers mois, l'on comprend de façon de plus en plus générale et de plus en plus complète, que dans ce monde économique si hautement complexe, si délicatement organisé et si brusquement changeant, le moment est venu de mettre en œuvre une méthode de révision douanière plus scientifique et plus conforme aux règles du maniement des affaires ». Cette méthode sera la sienne.

* * *

Tout dépendra désormais de la façon dont fonctionnera la *Tariff Commission*; d'après le nouveau statut, elle a des pouvoirs plus étendus qu'auparavant, en ce sens que le Président est obligé d'adopter les changements qu'elle préconise ou de rester au statu quo; il ne peut plus, comme autrefois, choisir une voie mitoyenne.

Mais il est bien entendu que les fonctionnaires de la *Tariff Commission* ont tous leur fonction de son bon plaisir et qu'il peut, tous, les révoquer à son gré.

Si l'on considère les vagues successives de l'opinion publique, il faut bien admettre que le compromis inattendu de 1922 a fait victorieusement son chemin; le mécontentement soulevé contre lui de 1926 à 1928, s'est effacé sous l'action de la conduite déplorable du Congrès; le vote d'un tarif douanier n'avait jamais été aussi laborieux et aussi long qu'en 1922, et voici que 1929 à 1930 ont donné le spectacle d'un record encore plus écrasant d'inefficacité et d'impuissance. Le pouvoir présidentiel paraît fournir la seule issue et l'on s'y jette avec soulagement.

Et pourtant, quelle révolution! Il est impossible de mesurer sans étonnement le pouvoir et les responsabilités ainsi investies dans un homme, qui est en même temps un chef de parti. Le président des Etats-Unis pourrait, sans sortir du cadre de la loi, non seulement lever au profit du gouvernement des impôts odieux, mais il est capable de faire croquer une industrie, d'en favoriser une autre, d'aider les monopoles à s'affermir ou de les abattre, de ruiner une partie du pays au profit des autres, bref, de récompenser et de punir d'une manière inouïe. Et l'on aurait tort d'ignorer les répercussions d'une situation économique sur la vie sociale et morale; tout se tient dans la vie de l'homme et la politique commerciale commande les courants de la production et des échanges comme la vocation des travailleurs et la stratification des couches sociales. A coup sûr, un pareil pouvoir est fondamentalement opposé à l'esprit de la Constitution américaine, s'il lui est possible d'en tourner la lettre; il vaudra ce que vaudront les hommes qui l'appliqueront, mais il a cette tare immense de présupposer un maître génial, alors que les institutions humaines ne doivent jamais compter que sur la médiocrité.

Et si nous voulons conclure par une considération pertinente, ce trop long récit, il n'y a rien de mieux à faire que de méditer les paroles très profondes prononcées à Atlanta, après le vote de la Chambre, par l'honorable James B. Beck, député de Pensylvanie et l'un des grands juristes du pays : « Il y a encore des siècles à parcourir pour l'Amérique et nul ne peut dire avec certitude, que si elle devient trop centralisée, un jour, pour être bien gouvernée, il n'y aurait pas un irrésistible mouvement vers la division de la République en deux ou trois républiques, surtout si de puissants conflits de politique économique s'élèvent entre ses différentes sections ».

* * *

La leçon de droit public, qui se dégage de ce changement, paraît plus que jamais, guider les véritables Etats parlementaires, vers la monarchie héréditaire, supérieure aux partis, et vers le gouvernement de cabinet. C'est par un contact étroit entre le gouvernement et la représentation du pays, contact si étroit qu'il noie les frontières théoriques, que les exigences de la vie sociale et économique moderne pourront être soumises au bien commun d'un état, de façon durable et solide, en dehors des outrances dangereuses et des réactions infaillibles.

Washington, octobre 1930.

Baron SNOY D'OPPEERS.

alle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DOUZIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 18 novembre, Le R. P. SANSON, de l'Oratoire : *Femme, qu'attend de toi le monde moderne?*
2 décembre, M. P. BOUCHARDON, conseiller à la Cour de cassation de Paris : *Une grande empoisonneuse, Mme Lafarge.*
16 décembre, M. ABEL BONNARD : *En Chine!*...
23 décembre, Le comte de SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France : *Richelieu.*
30 décembre, M. LOUIS MARIN, député de Nancy, ancien ministre : *Le vrai danger en Allemagne.*
6 janvier, une lecture de M. JACQUES COPEAU.
13 janvier, M. GUY de POURTALÈS : *Chopin*, avec le concours du maître-pianiste CIAMPI.
Cette conférence audition durant environ deux heures un quart, commencera à 4 heures.
20 janvier, une lecture de M. JACQUES COPEAU.
27 janvier, Le R. P. SANSON : *La réponse du Christ à l'appel des « Enfants du Siècle », I.*
3 février, Le R. P. SANSON : *La réponse du Christ à l'appel des « Enfants du Siècle », II.*
10 février, Le R. P. SANSON : *La réponse du Christ à l'appel des « Enfants du Siècle », III.*
17 février, M. ANDRÉ CHAUMEIX, de l'Académie française :
24 février, M. ANDRÉ BELLESSORT : *Un grand dramaturge contemporain : François de Curel.*
3 mars, S. G. Mgr GRENTE, évêque du Mans : *Le curé d'Ars.*
7 mars, Le comte APPONYI : *Pour la Hongrie!*...

La deuxième conférence sera donnée le mardi 2 décembre, à 5 heures, par M. P. BOUCHARDON,
conseiller à la Cour de cassation de Paris

Sujet : *Une grande empoisonneuse, Mme Lafarge*

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baïgnaires : 175 francs; parquets, balcons de face et 1^{er} rang de côté : 150 francs,
balcons 2^e série estrade : 125 francs

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les
jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
57, RUE ROYALE, TÉL. 17.20.50

Eloge d'un petit chat

Ainsi que tant d'autres bienfaits, je tenais ce petit chat de la famille Pouilloux.

Pouilloux habite, comme moi, à la lisière d'un grand bois où viennent chasser, quand c'est le moment, des brasseurs obèses et inoffensifs. Ne pouvant quasi rien contre le gibier, ils se revanchent sur les gardes dont ils exigent un maximum de surveillance et de férocité. Ceux-ci sont, d'ailleurs, intéressés à montrer un grand nombre de faisans et de lapins à leurs maîtres, car plus on en verra, plus de primes il y aura. C'est la première raison pour quoi les gardes-chasse détruisent les chats qui sont friands de lapereaux et vont déranger les faisannes couvant leurs œufs.

Une deuxième raison, c'est que les chats les empêchent de manger du gibier à leur guise. Ce qui est tué à l'époque des battues est peu de chose au regard de ce qui reste. Or ce reste a affaire, dans les mois qui suivent, aux gardes et aux braconniers. Ces derniers laissent les chats tranquilles. Ce sont, pour eux, des concurrents auxquels ils permettent loyalement d'exercer leur activité, vu qu'un braconnier épargne ses coups de fusil pour éviter les bruits inutiles et qu'il préfère l'avantage de prendre un lièvre à la gloriole d'abattre un chat. Il n'en va pas de même des gardes qui ont licence d'errer en tout temps dans le bois et d'y faire toute les pétarades qu'ils désirent. Aussi s'acharment-ils contre ces animaux qui prétendent partager avec eux.

Ce que sachant, M^{me} Pouilloux laisse venir au monde le plus de châtons possible.

— Croissez et multipliez, semble-t-elle dire. Beaucoup d'entre vous étant voués à la mort, je n'aurai pas trop de ceux qui échapperont aux gardes pour manger mes souris et grimper aux genoux de mon mari.

Car, dès qu'il rentre de son travail, Pouilloux est envahi par une bande de chats qui lui montent aux jambes et ses deux mains calleuses suffisent à peine pour donner à chacun sa part de caresses. Parfois il se lève et les chats dégringolent. Mais, il n'est pas plus tôt rassis qu'un second ban l'assaille et s'installe à la place du premier. Ainsi tout ce passe en parfaite équité et n'y a-t-il point de déshérités.

— Combien en voulez-vous, monsieur l'abbé? Est-ce assez de trois?

— Je commencerai par un, madame Pouilloux. Si plus tard il m'en faut davantage, je reviendrai.

— Ne vous gênez pas, dit Pouilloux. Nous attendons plusieurs nichées et notre beau-frère doit encore nous apporter quatre orphelins.

* * *

Quand ce chat fit son entrée chez moi, Djoc l'accueillit par des grognements. Pouilloux avait prédit qu'il lui casserait les reins. Avec quelques corrections et des discours, je vins à bout de sa malveillance.

Tu vois, Djoc, c'est un gentil petit chat qui est né dans le bois au mois de septembre et que M^{me} Pouilloux a recueilli maternellement. Qu'en peut-il, s'il ne te revient pas? Nous l'avons engagé pour qu'il attrape les souris qui courent dans la maison et après lesquelles tu te contentes d'aboyer. Il a son rôle, à jouer ici-bas et je te somme de ne pas t'y opposer.

A ces explications, Djoc répond en s'élançant sur Mimine qui se sauve sous un meuble.

Un bâton dans une main, et de l'autre prenant le chat que je lui frotte sur le museau, je poursuis l'éducation de mon chien qui commence à trembler quand je répète, d'une voix formidable,

que Mimine est né « dans le bois, au mois de septembre » et qu'on doit lui laisser la paix.

Puis vint le jour où ces deux ennemis s'accordèrent à peu près et où Mimine monta sur le dos du chien en guise d'échelle, pour aller voler sur les meubles.

Ce fut alors au tour de Mélanie de lui courir après, un tisonnier à la main :

— M^{me} Pouilloux m'a déclaré, Mélanie, que les chats nés au bois sont hardis et voleurs. Mais ils n'ont pas leurs pareils comme preneurs de souris. Et j'ai cru comprendre qu'il est impossible de les dresser à saisir aucune différence entre une crème au chocolat et une souris. Se sentant également capables d'atteindre l'une et l'autre, ils pensent que leur récompense est de pouvoir manger ce qu'ils ont eu tant de peine à attraper. Telle est la disposition héréditaire de cette sorte de chats. Ne jetez donc pas le désarroi dans leur petite tête avec votre tisonnier et serrez plutôt vos crèmes dans une armoire qui ferme. Sinon, nous ne ferons rien de Mimine.

Mélanie est obéissante une fois qu'elle a vu clair et Mimine fit d'abord notre consolation. Il était tellement habile à marcher dans la vaisselle qu'il ne cassait jamais un verre et il prenait parfois tant de souris qu'il en laissait une provision pour les repas suivants. Il cachait leurs cadavres dans un coin, et quand Mélanie faisait mine de se diriger vers la cave, il s'y précipitait pour aller monter la garde devant ses réserves.

Pourquoi fallut-il qu'il prit, un soir, le chemin du bois où sa mère l'avait mis au monde!

Lorsqu'il revint le matin, les poils luisant de rosée, il refusa la tasse de lait qui formait son habituel déjeuner.

— Je vous remercie beaucoup, semblait-il dire. Vous pouvez épargner votre lait. Je n'ai besoin de rien. La chasse a été bonne.

On décida qu'il serait mieux surveillé et qu'on l'enfermerait désormais une heure au moins avant le coucher du soleil. Peine perdue! Du grenier, il s'échappait par le toit; de la cave, il s'enfuyait par le soupirail; une porte ou une fenêtre entrebâillée ne fût-ce qu'une seconde lui suffisait pour disparaître. Rien n'arrête ceux qui ont sans cesse leur but devant les yeux. Assurément Mélanie songeait beaucoup à Mimine; mais Mimine songeait encore davantage à Mélanie et à déjouer ses précautions. Il y songeait cinquante-neuf minutes et soixante secondes par heure; et c'était précisément cette soixantième seconde, où Mélanie était distraite, que le pendard mettait à profit pour s'enfuir.

— Mimine, lui disais-je quand il rentrait, qu'est-ce qu'il te manque à la maison? N'avons-nous pas assez de souris pour t'occuper ici? Le lait condensé ne te convient-il plus? Veux-tu que nous achetions du lait de brebis? Que te faut-il pour que tu restes avec nous, au lieu d'aller te faire tuer par les gardes?

Mais toutes les adjurations n'y faisaient rien.

Couché sur le dos, son ventre bourré de poils et de plumes qu'il mettait des heures à digérer, il semblait répondre que c'était bien assez de l'hiver pour songer aux souris, lesquelles pouvaient attendre, tandis qu'alors les lapereaux seraient devenus lapins et les faisandeaux percheraient aux arbres, hors d'atteinte.

J'allai trouver le garde-chasse et déployai toute l'humilité et l'éloquence dont je puis disposer dans les grandes circonstances.

— Vous avez peut-être rencontré un petit chat blanc. C'est à moi. Il ne doit pas braconner beaucoup. S'il vient au bois, c'est par atavisme; il y a été mis au monde, et comme nous tous, il aime revoir les lieux qui l'ont vu naître. Je fais d'ailleurs ce que je puis pour l'habituer à rester à la maison, et d'ici le moment où j'aurai réussi, je vous demanderais, pour l'amour de votre patron, saint François d'Assise, qui n'aurait jamais voulu tuer une bête, de consentir à l'épargner.

Le garde fut touché par cette évocation du Poverello dont je lui citai plusieurs traits charmants et poétiques.

— J'ai un petit garçon de quatre ans qui s'appelle aussi François, dit-il. Mon père avait déjà le même nom.

— Ce petit garçon va bien? Et comment se porte sa mère? Vous n'avez pas aussi une petite fille qui passe souvent devant chez moi, avec une robe rouge, et qui a l'air si intelligent?

— Elle a trois robes, monsieur l'abbé : une rouge, une bleue et une noire. Vous ne l'avez jamais vue avec la bleue et la noire? Et son imperméable beige, vous ne l'avez jamais remarqué?

— Elle le met quand il pleut, n'est-ce pas? Et le dimanche pour aller à grand-messe. Votre femme doit être une bonne travailleuse, car vos enfants sont toujours fort propres. Tandis qu'aujourd'hui, il y a tant de parents qui...

— C'est vrai, monsieur l'abbé. Il y a tant de parents qui laissent courir leurs chats sur ma chasse que c'est merveille qu'il s'y trouve encore un peu de gibier. Une seule de ces sales bêtes cause plus de dégâts que dix braconniers. Les braconniers ne dérangent pas les nids de faisans. Mais, pour le vôtre, vous savez, il y a un moyen de s'entendre. Attachez-lui autour du cou un ruban rouge qui me permette de le reconnaître. Je ne lui tirerai pas dessus. Je fais cela, sachez-le bien, parce que c'est lui et parce que c'est vous.

— Je vous le revaudrai.

Mélanie fut chargée de s'occuper du ruban rouge auquel était attachée l'impunité. Il fallait souvent le remplacer, car Mimine le déchirait aux ronces ou le souillait tellement de boue qu'il devenait noir ou brun, et partant sans vertu protectrice.

Le malheur vint de la distraction de Mélanie.

Un matin que je m'étais levé avant le soleil pour m'intéresser un peu aux lapins qui venaient brouter mes choux, je vis soudain sortir du bois deux lapereaux qui, après avoir un peu couru, s'arrêtèrent, et s'asseyant sur leur derrière, parurent attendre quelqu'un qui les poursuivait. Ce quelqu'un était Mimine qui arrivait, en essayant de se dissimuler le long des buissons. Avec sa fourrure blanche, le naïf était aussi visible qu'un tramway qu'on voit venir de loin sur la chaussée! Je le rappelai et remarquai qu'il était sans collier. J'en fis, pendant la journée, l'observation à Mélanie, qui promit d'y pourvoir.

Le lendemain, Mimine ne reparut plus. Sans doute, pensai-je, trouve-t-il maintenant plus commode de se reposer au bois que de revenir dormir à la maison. Nous ne le reverrons plus qu'à l'entrée de l'hiver.

Je me trompais. Il devait nous revenir deux jours après. Car, Mélanie étant allée puiser de l'eau dans un puits que l'administration communale prend soin de laisser ouvert, elle remonta, dans son seau, mon pauvre chat sans ruban que le garde avait tué et que des polissons étaient allés jeter dans ce puits.

OMER ENGLEBERT.

AVIS IMPORTANT

Les abonnés dont l'abonnement prend fin au 31 décembre de cette année et qui n'ont pas encore payé pour 1931, sont instamment priés de vouloir bien réserver bon accueil à la quittance qui leur sera présentée ces jours-ci (75 francs, prix désormais uniforme pour tous nos abonnés). Ils nous éviteront par là d'inutiles frais et ennuis.

Saint Georges

Patron des chevaliers et des scouts

I

A la fin du règne de Dioclétien, Sarmates, Goths et Germains affluaient en vagues toujours plus redoutables aux frontières d'Europe; et ni l'Asie, ni l'Afrique n'étaient plus tranquilles. Il fallait veiller à Andrinople, Byzance et Antioche comme à Trèves, en Bretagne, sur le Danube et sur le Rhin. Un soldat de fortune prenait la pourpre en Egypte, la Mauritanie se soulevait et Carthage proclamait son indépendance.

Rome était dévorée par ses conquêtes. Sa magistrature suprême elle-même depuis près de deux siècles n'était plus romaine que de nom et la couronne laurée ceignait tour à tour des têtes espagnoles, gauloises, macédoniennes, africaines, arabes, daces, illyriennes ou dalmates au hasard du prestige des intrigues ou des richesses des chefs de légions.

Le culte de César et des dieux indigènes subsistait tant bien que mal au milieu de la ronde délirante des mythes orientaux où la pierre noire d'Émèse et le culte du soleil apportés par ce fou d'Héliogabale continuaient de séduire les esprits par leur trouble magie. Mais dans cette civilisation faisandée, les chrétiens n'étaient plus la petite secte méprisée par Tacite; ils avaient leurs philosophes, leurs apologistes et leurs orateurs. Dans les prétoires et les administrations comme dans les camps et les palais des empereurs, leur nombre ne cessait de s'accroître; l'État ne les reconnaissait pas encore mais ils étaient tolérés en principe et même on avait consenti à modifier à leur usage le serment de fidélité. Cependant les lois n'avaient pas aboli le culte de l'Empereur; il restait l'essence de la religion nationale et il suffisait d'un simple préfet inflexible sur le règlement ou prévenu contre les chrétiens pour déchaîner la persécution.

Depuis quarante ans, l'Église jouissait d'une trêve heureuse. Mais Dioclétien se faisait vieux et le pouvoir commençait à lui peser. Son gendre Galère, qu'il avait associé à sa tétrarchie avec Maximin et Constance, n'aimait pas les chrétiens. Poussé par sa mère, païenne fanatique, il ne cessait de les discréditer auprès de son beau-père, ne voulant voir en eux qu'une turbulente secte juive qui, non contente d'avoir renié les dieux de ses pères, tentait de ruiner ceux de l'empire et passait son temps à tenir de séditieuses assemblées. A ces objurgations, Dioclétien n'opposait que de l'indifférence; mais étant allé à Milet consulter l'oracle d'Apollon Didyme, ce dieu répondit en exigeant la destruction de ses ennemis qui, en l'espèce, étaient les chrétiens.

L'Empereur fit afficher un édit qui prescrivait d'abattre les églises, de détruire les livres saints, de confisquer les lieux consacrés et les cimetières. Les chrétiens devaient sacrifier aux dieux de l'Empire sous peine d'être exclus de toutes charges publiques et soumis à des peines infamantes, fussent-ils de la plus noble origine.

Les portes de l'église de Nicomédie furent forcées, les objets sacrés confisqués et brûlés, le sanctuaire abattu.

Qu'allèrent faire les chrétiens? L'enthousiasme n'était plus général comme au temps où l'on voyait des femmes, des enfants et des jeunes hommes courir d'eux-mêmes se dénoncer aux magistrats; où, comme à Lyon, Irénée et Blandine se jetaient la dent des bêtes du cirque, où, comme à Autun, Symphonien encouragé par sa mère, offrait au glaive sa jeune tête en chantant des cantiques d'actions de grâce.

Avec la sécurité, la mollesse était entrée dans les mœurs des fidèles et la fréquentation forcée des païens, les accommodements inévitables avaient attiédi le zèle farouche qui dévorait les premiers néophytes. Déjà sous Décius, il y avait cinquante ans à peine, beaucoup avaient faibli dans les tourments en dépit de l'exemple du grand Origène, que les tortures n'avaient pu vaincre. L'Église, d'ailleurs, en mère pitoyable, était loin de conseiller le martyre : on ne peut contraindre à l'amour celui qui estime sa vie plus précieuse que le salut du monde. De celui qui n'a rien, rien ne peut être exigé. Le Christ ne recommandait-il pas à ses disciples de fuir la persécution de villes en villes. Il n'enseigne le contraire qu'à ceux qui en sont dignes. Pierre l'avait compris le jour où fuyant les sicaires de Néron il avait vu le Seigneur venir au devant

de lui et répondre à son interrogation inquiète : « Je vais à Rome afin d'y être à nouveau crucifié ».

Des évêques estimaient qu'il était permis de racheter sa vie à prix d'argent. Rien n'était plus facile, assuraient certains; on citait des exemples sous le manteau; beaucoup de magistrats se contentaient des apparences et trouvaient des moyens ingénieux de laisser tourner la loi; on pouvait par exemple feindre de prendre de l'encens. « Sacrifie à qui tu voudras, même à ton Dieu », disait un préfet sceptique et pour faire croire aux assistants qu'un chrétien consentait à offrir des libations de vin, on lui préparait de l'eau dans un verre rouge. Des gouverneurs se vantaient d'avoir réussi par ces stratagèmes à n'avoir eu à prononcer aucune sentence de mort.

Des casuistes débonnaires allaient même jusqu'à permettre à des chrétiens de garder chez eux des idoles s'ils craignaient les dénonciations de leurs esclaves pourvu seulement qu'ils s'abstiennent de rendre un culte à ces statues.

En somme, il s'agissait de laisser passer l'orage en faisant les morts. Si tous avaient obéi à ces sentiments de prudence, il est vraisemblable qu'il n'y eut pas eu de martyrs sous Dioclétien. Mais peut-être n'y aurait-il eu bientôt plus de chrétiens.

Or il y avait à Nicomédie, un militaire nommé Georges qui n'entendait rien à ces subtilités; il était originaire de Cappadoce, une des églises primitives à qui saint Pierre avait adressé sa première épître. D'après certaines chroniques, son père aurait subi le martyre et sa mère n'aurait été épargnée qu'en raison de son sexe; elle était née en Palestine à Lydda, au sud-est de Jaffa. C'était la Diospolis des Romains. A la mort de son mari, elle aurait emmené son fils dans son pays où elle possédait de grands domaines. Quand elle fut morte à son tour, Georges quitta la Palestine et vint auprès de l'Empereur.

Il avait vingt ans. Dioclétien avait connu son père au cours de ses campagnes et s'était lié avec lui. Il s'attacha le fils de son ami et l'éleva rapidement au grade de tribun. Georges avait combattu en Palestine et en Egypte dans les récentes campagnes.

La vue de trop de ses frères dans la foi qui, dans la crainte des tourments ou seulement des entraves à leurs carrières, tournaient les édits quand ils n'y obéissaient pas, pénétrait Georges de douleurs. Il faut bien vivre, hélas! et plusieurs fidèles ne rougissaient pas de remplir les charges de flamines et de sacrificateurs, de coopérer avec leur argent aux fêtes païennes et aux jeux impudiques du cirque, ainsi que le constatera le Concile d'Elvire en 305.

A la grande frayeur des conciliateurs, qui le conjuraient de garder sa langue, Georges ne se gênait pas pour dire tout haut ce qu'il pensait des édits. Ces militaires n'avaient décidément pas le sens des nuances. Ainsi, à peu près vers le même temps, à Tanger, le centurion Marcel jetait aux pieds de ses soldats son cep de vigne, son ceinturon, ses armes, le jour anniversaire de Maximien plutôt que de participer à un repas profane : « Si l'état militaire, avait-il déclaré, exige l'adoration des dieux et de l'Empereur, je renonce à mes insignes et à mon métier ». Ainsi Maurice, le chef de la légion thébaine, préférait se laisser massacrer avec ses hommes à Agaune plutôt que de sacrifier aux idoles.

En vain faisait-on observer au bouillant tribun qu'il était insensé et même coupable de provoquer à plaisir la colère de l'Empereur et d'attirer sur les chrétiens, tranquilles en somme, jusqu'ici, des mesures plus rigoureuses : « Prenez garde, lui disait-on, Dacien vous surveille, vos propos lui sont rapportés; juriste inflexible, il n'attend qu'une imprudence de votre part pour mettre en branle le redoutable appareil de la loi; il peut vous en coûter la vie, et à nous aussi ». Mais plus on prêchait à Georges la modération, plus il s'indignait. C'est qu'il voyait où glisserait la chrétienté si le parti des conciliateurs à tout prix l'emportait. Le sang du Christ n'aurait plus été qu'une dérision. Il pensait comme plus tard saint Thérèse qui écrivait : « On craint la persécution; on tient à être bien avec les rois, les grands et le peuple. On fait tout avec cette prudence que le monde honore. Or celle-ci abrite de grosses imperfections; on l'appelle discrétion. Dieu veuille qu'elle mérite ce nom! »

Un beau matin, le jeune tribun n'y tint plus. Après avoir beaucoup prié et considéré dans son cœur de soldat que la violence emporte le ciel — *violenti rapiunt illud* — alors que les compromis ne servent qu'à enhardir les adversaires et à plier les âmes au mensonge, il quitta son costume militaire qui eût donné à son acte un sens injurieux pour son Empereur et revêtit la chlamyde des citoyens; puis il se rendit sur la place publique et, allant droit

à l'édit qui y était affiché, l'arracha en s'écriant : « Voilà donc leur bulletin de victoire sur les Sarmates et sur les Goths ».

Il y avait beaucoup de monde sur la place, des marchands, des oisifs et des gardes qui allaient et venaient, chargés de maintenir l'ordre. Georges fut aussitôt saisi par la police et conduit au préfet Dacien. Son cas était clair. Déjà son acte insensé avait scandalisé toute la ville. Le parti des conciliateurs était bouleversé. Au moment où, grâce à leurs démarches, le préfet lui-même avait prononcé des paroles d'apaisement et s'appretait à envoyer aux magistrats des instructions dans ce sens, tout à coup, sans rime ni raison, un jeune écervelé de vingt ans trouvait intelligent d'attirer l'attention sur un problème de conscience délicat en faisant du scandale sur la voie publique. A cause de lui, les intrigues habilement nouées étaient rompues! Il allait falloir recommencer tout à pied d'œuvre et sans doute serait-on contraint de faire des concessions plus pénibles encore. En vérité, on espérait bien que les autorités ecclésiastiques le désavoueraient auprès des préfets.

Mais Georges était à mille lieues de ces préoccupations. Un soldat n'aime pas aller ainsi par quatre chemins, comme on dit dans le peuple. Il n'en connaît qu'un : le plus court. Or Georges savait où il allait et il avait couru tout droit vers son Dieu en croix qu'il voyait toujours devant lui. Ne pas fuir cette croix, mais au contraire l'embrasser en toutes ses exigences, telle était la consigne de tout chrétien. La croix ne nous a pas été donnée comme un vain simulacre, mais pour nous clouer dessus à l'exemple du Maître et nous glorifier en elle pour que seule elle eût toute la gloire. Elle n'était pas du monde et tant que les chrétiens prétendraient l'honorer en même temps que le monde, elle ne vaincrait pas le monde.

Aussi ce fut très tranquillement qu'il déclina au préfet stupéfait ses noms et ses qualités. Il ne manifestait aucun repentir de son acte et était tout prêt à le recommencer si on le laissait libre.

La police a toujours employé la torture pour fléchir les coupables. Dacien fit apporter un chevalet. Les bourreaux y étendirent Georges; des peignes de fer labourèrent son corps; des torches furent promenées sur les plaies qui grésillèrent; puis on y répandit du sel. Mais Georges n'exhalait aucune plainte et le préfet ne put obtenir de lui aucune rétractation.

Les gardes le ramenèrent dans sa prison. Georges voyait toujours son Maître sur la Croix et s'unissait à lui dans sa Passion. Son corps souffrait. Des flammes implacables dévoraient ses membres; mais son âme joyeuse allait et venait dans ce feu comme les trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone en louant Dieu de sa création admirable que la malice de l'homme ne parviendra ni à détruire ni même à corrompre car elle ne lui appartient pas, et tout nous sera redonné au dernier jour dans sa splendeur originelle.

Où qu'il fût, quoiqu'on lui fit, personne ne pouvait le séparer de son Dieu; il était en Lui, il vivait de Lui; et des sources d'eau vive inondaient son cœur. Etendu sur une mauvaise paille souillée, il se sentait mourir avec délices, car cette mort n'était que la naissance à la vraie vie. Les pas de la sentinelle résonnaient dans les couloirs et par instants le claquement monotone d'un pallet sur la dalle au milieu de rires assourdis : le poste de police jouait à la marelle pour tromper l'ennui des heures de veille... Une lueur rougeâtre venue du corps de garde pénétrait par le guichet où, en passant, la sentinelle donnait un coup d'œil. Georges considérait cette lueur avec une grande tendresse; elle lui rappelait ces aurores qu'il aimait contempler au cours de ses campagnes lorsque, sous la tente, il les regardait par l'ouverture des toiles se lever au ras de l'horizon, puis envahir tout le ciel et recréer le monde.

Alors il lui sembla que cette lueur grandissait tout à coup, venait à lui et l'absorbait dans ses rayons, plus éclatante que le soleil; et dans cette clarté, le corps sacré de son Seigneur lui apparut resplendissant et bien réel pourtant, avec les blessures des mains et des pieds et du côté percé par la lance. Et les mains divines touchaient les plaies de Georges et les guérissaient et le martyr s'endormit dans la gloire de son Dieu.

Le lendemain matin, lorsqu'il parut devant le préfet, Georges était frais et dispos comme s'il fut sorti du bain.

A cette vue, Dacien déconcerté fit appeler en toute hâte le magicien Athanase dont l'art était redouté à Nicomédie.

« Tu vois ce chrétien, lui dit-il; aucun tourment ne le peut réduire car il les surmonte par ses enchantements; les tiens seraient-ils assez puissants pour les conjurer? »

Athanase avait la meilleure opinion de lui-même et de ses Dieux.

« Tu peux disposer de ma vie, répondit-il, si ce chrétien résiste à mes philtres. »

Ayant murmuré des incantations sur de petites fioles qui ne le quittaient jamais, il demanda qu'on lui apportât une coupe remplie de vin, y versa quelques gouttes du poison dont il avait le secret et, avec un sourire de satisfaction dédaigneuse, tendit la coupe à Georges; celui-ci la prit, traça sur elle le signe de la croix et but le vin paisiblement comme il eût fait à la table d'un ami.

Athanase le regardait, déjà triomphant, tellement il était sûr de l'effet foudroyant du poison, mais Georges souriait et jouait avec ses chaînes. Le front du magicien se rembrunit; la coupe fut de nouveau remplie; Athanase doubla la dose: Georges cette fois-ci devait tomber raide mort après la première gorgée. Il prit la coupe, répéta le même signe et but d'un trait sans qu'il fut plus incommode que la première fois.

Alors le magicien se prosterna devant lui, implora son pardon et lui demanda de l'instruire dans les mystères de la foi. Ce qui lui valut d'avoir la tête tranchée car Dacien n'avait pas prévu à ce débat une pareille conclusion.

Lés recettes magiques ayant échoué, le préfet eût de nouveau recours aux supplices raffinés. Il fit étendre Georges sur une roue armée de glaives effilés; mais à peine le patient y était-il placé qu'elle vola en éclats. On prépara pour lui une chaudière de plomb fondu; ayant tracé sur le sol le signe de la croix, Georges y entra et s'y trouva comme dans un bain délicieux.

Alors Dacien, renonçant à le vaincre par les tortures, voulut user d'un autre stratagème. Il changea de visage, soupira; la pitié se peignit sur ses traits; et brusquement il ordonna aux gardes d'enlever à Georges ses chaînes et de le laisser seul avec lui. Quand le dernier soldat eut quitté la cour du prétoire, il prit le jeune homme par le bras et l'emmena lentement dans une salle retirée où lui seul avait le droit d'entrer. Puis le faisant asseoir près de lui: « Comment ne vois-tu pas, jeune téméraire, lui dit-il paternellement, comment ne vois-tu pas qu'en dépit de tes blasphèmes, nos dieux ont de si grands desseins sur toi qu'ils tardent le plus qu'ils peuvent à te punir? Ne contrarie pas plus longtemps ton destin, mais abaisse enfin ton orgueil à leur sacrifier pour attirer sur toi les honneurs qu'ils désirent t'accorder et dont nous sommes impatients de te combler afin d'accomplir leur volonté. »

Les ruses des basochiens amusent souvent les soldats par leur enfantine naïveté. Quand Georges entendit ce petit discours proféré confidentiellement avec des sous-entendus et des clignements d'yeux pleins de promesses, sa figure s'éclaira d'un sourire énigmatique. « Il m'a compris », pensa Dacien, réprimant mal un éclair de triomphe, à entendre Georges proférer ingénument: « Pourquoi ne m'as-tu pas dit cela plus tôt au lieu de me traiter aussi durement? Nous aurions pu nous entendre. Mène-moi à tes dieux, je veux bien sacrifier. »

Dacien ne se sentait pas de joie. Cette victoire serait la gloire de sa carrière. Il envoya dans tous les carrefours des hérauts annoncer à son de trompe que Georges, après une longue résistance, renonçait enfin à ses absurdes superstitions et revenait aux dieux du peuple romain. Il se rendrait, demain, au temple d'Apollon pour y sacrifier. En hâte, la ville se para d'étendards et de guirlandes comme pour le triomphe d'un empereur sur les Barbares.

Le lendemain, au milieu d'une foule immense, Georges s'avança vers le sanctuaire d'Apollon où déjà les prêtres, revêtus de leurs ornements l'attendaient parmi les vapeurs d'encens qui brûlaient sur les trépieds de bronze. A peine avait-il franchi le portique, qu'il s'agenouillait, tandis que le cortège qui l'accompagnait s'arrêtait comme au seuil d'un événement solennel. Un formidable silence pesait autour de ce jeune homme en tunique blanche, qui, sans armes, commandait à cette foule. Alors, les yeux levés vers le ciel, il étendit les bras et l'ombre du temple l'écoula. La présence de Dieu était comme un tonnerre au repos. Tout à coup, avec un rugissement d'abîme, Elle surgit dans sa puissance flamboyante et le temple s'écroula, engloutissant sous la terre les idoles et leurs prêtres.

La foule épouvantée avait fui.

D'un pas tranquille, Georges s'acheminait vers le prétoire pour prendre des nouvelles de Dacien, lorsqu'il rencontra l'escouade que le préfet, fou de colère, envoyait à sa recherche pour le lui ramener au plus tôt.

« Monstre de perversité, lui cria-t-il, dès qu'il l'aperçut, par quels sortilèges abominables as-tu osé attenter de la sorte à la majesté d'Apollon, protecteur de la Cité? »

— J'ai prié le Maître du Ciel et de la Terre, répondit simplement Georges, de manifester sa puissance à nos yeux; il m'a suffi de tendre les bras vers Lui pour qu'Il m'exaucât. Mène-moi dans un autre temple, je suis prêt à sacrifier encore à tes idoles.

— Assez de blasphèmes, impie; cette fois-ci, c'est moi que tu feras périr comme tu l'as fait de notre temple et de ses ministres!

— Tu as dit vrai, pauvre insensé! répliqua Georges, car si tes dieux sont incapables de se sauver eux-mêmes, à plus forte raison ne pourraient-ils t'épargner un sort semblable.

Au comble de la fureur, Dacien le laissa aux mains de ses gardes et s'en alla trouver sa femme; elle s'appelait Alexandra. D'anciennes chroniques racontent qu'elle était une princesse de Perse et qu'elle était fort belle.

Les hommes gardent difficilement leur dépit; Dacien éprouvait le plus vif désir de le lui confier.

— Cet homme me fera mourir de rage s'écria-t-il, à peine entré chez Alexandra. Sa puissance tient du prodige et toute mon habileté n'est qu'un jeu d'enfant devant lui!

Alexandra était douce, mais elle ne manquait pas d'esprit et le dépit de son mari était à ce moment tout à fait comique. Elle répondit avec suavité:

— Pourquoi n'as-tu pas voulu m'écouter, mon ami? Depuis le commencement de cette affaire, je ne cesse de te répéter qu'il vaut mieux pour toi l'étouffer comme tu l'as fait pour tant d'autres qui le méritaient moins. Le Dieu des chrétiens est puissant et n'abandonne pas ceux qu'il aime.

— Veux-tu te taire, interrompit Dacien, tu me feras croire vraiment que tu es entrée dans cette secte abominable.

— Je ne suis pas encore chrétienne répondit docement Alexandra, mais je désire le devenir parce que la constance merveilleuse de Georges m'a ouvert les yeux.

Alors Dacien vit rouge; sa femme passait aussi au camp de son vainqueur abhorré! Il courut chercher des gardes, fit saisir Alexandra, ordonna qu'on la suspendît par les cheveux, et qu'on la battît de verges dans la cour même de son prétoire.

Mais exaltée par l'exemple de Georges, Alexandra supporta ces opprobres sans même proférer une plainte. Cependant, une pensée l'inquiétait; elle n'était pas baptisée et elle savait que les chrétiens n'entraient pas dans le Royaume de leur Dieu s'ils n'avaient été auparavant lavés dans l'eau. Comme elle se désolait, elle aperçut Georges qu'on ramenait toujours rayonnant, les mains liées, dans sa prison.

— Georges, lui cria-t-elle, c'est parce que j'ai confessé ton Dieu que tu me vois subir ces peines infamantes! Toi qui habites la lumière de vérité, dis-moi ce qui m'attend si je meurs sans avoir été purifiée par le baptême?

— Ne crains rien, lui répondit Georges, ton sang te baptisera et t'ouvrira le Paradis.

Alors Alexandra, tranquilisée, ayant invoqué le Christ Jésus, inclina la tête; et les anges recueillirent son âme qu'ils emportèrent dans le Ciel.

Le lendemain, Dacien, dont la haine contre Georges ne connaissait plus de bornes depuis la mort d'Alexandra, résolut d'en finir; il fit traîner le martyr par la ville, attaché à la queue d'un cheval, comme on peut le voir peint, au Louvre, sur un retable catalan du XV^e siècle, puis il lui fit trancher la tête. Mais à peine Dacien avait-il quitté le lieu du supplice pour rentrer dans son palais, que le feu du ciel tomba sur lui et le consuma avec son escorte.

C'était le 23 avril 304.

Moins de dix ans après, Constantin, vainqueur de Maxence, au pont de Melvius, mettait la Croix sur ses étendards; l'édit de Milan reconnaissait les chrétiens et favorisait leur culte dans tout l'Empire.

II

Tel est à peu près le récit populaire de la passion de saint Georges attribué à son serviteur Panscrate. Embelli par l'imagination grecque, il courait en Orient de bouche en bouche dès le IV^e siècle.

Dès la mort du saint, le nom de Georges est inscrit dans les ménologes et les diptyques pour qu'on le commémore au jour anniversaire de son martyre, le 23 avril. Des fouilles récentes ont révélé en Syrie plusieurs églises dont les dédicaces très anciennes en langue grecque portaient son nom et dont une remontait à 346.

Justinien, d'autres disent même Constantin, aurait élevé à Lydda où son corps avait été enseveli selon son désir, une somptueuse basilique où les pèlerins auraient afflué très tôt. Déjà au siècle même qui vit mourir Georges, saint Basile, évêque

de Césarée, avait recours à son intercession et la liturgie de saint Jean Chrysostome l'invoquait comme prince des Martyrs et glorieux Tropheopore. Jusqu'au VII^e siècle, l'Orient observera et chômera sa fête sous le rite majeur. Son culte se transmit très rapidement à Rome et à Milan, puis à toute l'Europe. A Milan, le livres des Préfaces de saint Ambroise qui mourut en 397, mentionne son office solennel. A Rome également cet office est déjà célébré en grande pompe dans l'église Saint-Georges in Velabro.

Sans doute, à la fin du siècle suivant, le pape saint Gélase repousse comme des inventions indignes de créance et peut-être même inspirées par des hérétiques, certaines extravagances de la passion du saint et spécialement l'histoire fort suspecte du magicien Athanase, mais il reconnaît Georges comme un martyr authentique et l'un des plus grands de l'Orient.

En France dès la fin du V^e siècle, Clovis entreprend d'édifier en son honneur une abbaye entre Cambrai et Arras et, vers la même époque, dans la même intention, sainte Clothilde bâtit la célèbre abbaye de Chelles dont elle devint l'abbesse. Cinquante ans après, sainte Bathilde, épouse de Clovis II, trouvant l'abbaye trop petite, la reconstruisait sur des plans plus vastes et le maître-autel contenait avec les reliques de la vraie Croix, celles de saint Georges.

Dès cette époque, Paris possédait un oratoire dédié à saint Georges, là où s'éleva plus tard l'église Saint-Magloire, dans la rue Saint-Denis. Clothaire III en désira une dans son palais de Noyon et Childéric II édifia un monastère sous son vocable dans une vallée d'Alsace qui, depuis, porte son nom. Fortunat voulut le chanter et Grégoire de Tours célébra ses tourments dans son traité de la gloire des martyrs.

Au VII^e siècle, saint Grégoire le Grand s'occupe de lui, cite les églises anciennes ou restaurées qui lui sont dédiées de son temps; dans son antiphonaire, il prescrit des antiennes, des psaumes et des oraisons en son honneur; et son Sacramentaire contient une messe de saint Georges avec préface particulière. Enfin au VIII^e siècle, le vénérable Bède inscrit sa mort le 23 avril dans son martyrologe et saint André de Crète compose un discours à sa louange que traduiront en latin Surius et les Bollandistes.

III

Mais c'est surtout à partir des croisades que le culte de saint Georges se développa. C'est que les chevaliers avaient appris un conte merveilleux aux pays d'Oultramer. Jusqu'ici, saint Georges n'avait été qu'un illustre martyr comme ses frères d'armes, saint Maurice, saint Marcel ou saint Victor. Maintenant il apparaissait dans le cercle tournoyant de son épée fantastique un frère aîné de Roland et d'Eviradnus.

Peut-être un moine grec, la tête toute bruisante des fables dorées qui sont nées dans l'Archipel, avait-il imaginé de toutes pièces cette aventure au fond d'un couvent perdu dans les montagnes. Dans quel siècle, on l'ignorait. Les vraies sources se perdaient dans les sables de la Syrie ou de la Lybie. Mais les témoignages étaient si abondants, l'histoire si belle et les Sarrazins eux-mêmes, pour la confirmer, la transfiguraient en des mythes si prophétiques qu'aucun croisé ni pèlerin n'aurait osé douter que saint Georges ne fut le héros du noble exploit qu'on lui prêtait.

On racontait donc que saint Georges du temps qu'il servait Dioclétien comme tribun, alors qu'il revenait de guerroyer en Egypte pour aller jouir sans doute d'une permission bien gagnée à Lydda où s'était écoulée son enfance, fut arrêté en Lybie par un spectacle singulier. Il approchait de la ville de Silène (qui est sans doute la même que la Cyrène où naquit ce Simon qui porta la croix de Notre-Seigneur), lorsqu'il vit tout un peuple assemblé sur les remparts et qui poussait de grandes clameurs. Les portes de la cité demeuraient fermées. Seule, une jeune fille revêtue d'une robe magnifique marchait, tout en larmes, vers un étang dont la surface tranquille se plissait de petites rides régulières.

Georges arrêta son cheval, sauta à terre et tenant sa monture par la bride s'avança vers la jeune fille pour lui demander ce qu'elle avait, mais elle l'interrompit avec épouvante :

— Ah! seigneur fuyez loin d'ici pour ne point mourir avec moi!

— Je ne crains pas la mort, mon enfant, et ta douceur me touche beaucoup plus que ma vie. Dis-moi pourquoi tu pleures ainsi, seule, sous les yeux de cette foule : elle ne semble pas te haïr et pourtant elle te regarde pleurer sans aller à ton secours.

— Ah! Seigneur, vous êtes sans doute un étranger que vous ignorez à quelle servitude affreuse notre cité est condamnée?

Sachez donc que dans cet étang qui vous paraît si paisible habite un dragon que personne n'a pu vaincre. Autrefois il venait dans notre ville dévorer tous ceux qu'il rencontrait et ceux qui ne pouvaient se sauver assez vite hors de son voisinage périsaient, empoisonnés par son souffle. Pour l'apaiser, mon père résolut de publier un édit qui prescrivait de livrer au monstre, chaque jour, deux brebis. Mais bientôt nos troupeaux se trouvèrent si appauvris qu'il fallut remplacer une des brebis par un jeune homme ou une jeune fille. On tire au sort, le soir, le nom de la victime qui doit lui être offerte. Presque tous les jeunes gens ont déjà été dévorés et hier le sort m'a désignée. Mon père a supplié son peuple de ne pas lui arracher sa fille unique; il offrait toutes ses richesses et la moitié de son royaume pour me garder; mais irrités de ces hésitations, ses sujets ont envahi son palais : « Comment osez-tu, lui crièrent-ils, contrevenir à l'édit que tu as toi-même publié? C'est lui qui a précipité nos enfants dans la gueule du dragon et parce qu'aujourd'hui le sort a désigné ta fille tu te dérobes au devoir commun? Ce que tu as trouvé bon d'exiger de nous, il est juste que tu t'y résignes. Livre ta fille à ce monstre ou nous brûlerons ta maison et ni toi ni les tiens n'échapperont aux flammes ».

Alors mon père tout en larmes a tiré des coffres royaux la plus riche tunique et, m'embrassant, il m'a dit en pleurant : « Voici la robe que tu devais revêtir le jour de tes noces. Mais hélas, ton père ne connaîtra pas cette joie; il ne verra pas fleurir autour de toi les rejetons de sa race mais tes doux membres de vierge déchirés par une bête horrible! Il n'entendra pas les tendres accords des harpes et des flûtes qui auraient chanté ton bonheur nuptial mais tes lamentations devant ton affreux destin ».

Je suis tombée à ses pieds; il m'a bénie; et pleurant l'un et l'autre, nous nous sommes acheminés au milieu d'une foule immense et silencieuse jusqu'aux portes de la ville. Là mon père m'a embrassée une dernière fois : « Hélas, ma fille, gémissait-il, que ne suis-je mort avant d'avoir vu ce jour d'infortune »?

Je suis sortie, seule. Derrière moi les gardes ont roulé les lourdes portes. Une grande clameur retentissait sur les remparts. Je me retournais de temps en temps pour voir mon père; je le reconnaissais à sa couronne d'or qui brillait au soleil. Dépêche-toi de fuir d'ici, Seigneur, il est près de midi et c'est l'heure où le Dragon élève sa tête hors des eaux pour regarder si sa nourriture est prête sur le rivage. Ces ossements blanchis et ces autres encore à demi-entourés de chair te montrent l'endroit où il a coutume de consommer son hideux repas. Sauve-toi, Seigneur, car dans un moment il sera trop tard ».

Mais déjà les eaux de l'étang s'étaient mises à bouillonner; et crachant des flammes et des vapeurs infectes, un monstre horrible qui tenait du crocodile et du serpent apparut, ouvrant sa gueule et dressant hors de l'eau ses pattes griffues. Son aspect était si terrifiant qu'on ne pouvait le regarder avec assez de sang-froid pour le décrire avec exactitude. Frère hideux de cette hydre de Lerne, de ce Python des Grecs, de ce Dragon de Colchide, de ce Minotaure de Crète, de ce Serpent d'Hercule, de tous les reptiles monstrueux de l'Inde et de la Chine que les poètes de l'Antiquité et tous les vieux historiens et géographes, les Elien, les Philostrate, les Suétone, les Strabon, les Plin, nous montrent dévorant d'une bouchée les cerfs et les taureaux et que le livre de Job évoque en tremblant sous la figure de Léviathan qui crache des étincelles de sa gueule et de la fumée de ses narines, c'était peut-être un des derniers survivants de ces grands sauriens antédiluviens dont Cuvier a décrit les formes fantasmagoriques, de ce *Plesiosaure* qu'on peut voir au Muséum éplorant des ailes membraneuses aux pointes acérées et dressant au bout d'un cou démesuré une tête de lézard gigantesque.

Sainte Marthe dompta l'un d'eux sous les traits de la Tarasque qui entre Avignon et Arles, engloutissait les bateaux du Rhône et se nourrissait des passagers. Saint Marcel, évêque de Paris; saint Dié, ermite de la forêt de Blois; saint Paul, évêque de Léon; saint Nicaise, évêque de Rouen; saint Julien, premier évêque du Mans; et de nombreux autres saints en ont rencontrés et délivrés les pays qu'ils infestaient. Saint Georges, comme tous ces pieux personnages, ne doutait pas qu'il y eut du diable dans l'affaire. Depuis l'histoire du serpent au Paradis, la chose est connue.

En ce temps-là, le démon, sous les espèces du crocodile, du chat, du scorpion, du singe imposait à l'Egypte son culte immonde; ces bêtes étaient l'incarnation de Seth, le dieu des ténébres dont l'enfer était le royaume et ce dragon ne pouvait être qu'une des formes du

démon qui imposait ainsi à ce pauvre peuple, par la terreur, d'abominables sacrifices humains.

Pendant que la jeune fille poussait un cri éperdu et se cachait le visage dans ses mains pour ne pas voir ce qui allait se passer, Georges sautait en selle et, brandissant sa lance, fonçait sur le monstre au moment qu'il aboiait au rivage. A peine l'animal se dressait-il debout en sifflant et en ouvrant son énorme mâchoire que la lance de Georges vint le frapper en plein poitrail et le renversa sur le sol où il se débattit pesamment.

Alors Georges cria à la jeune fille :

— Ne crains rien, mais viens et jette ta ceinture autour du cou de la bête.

La jeune fille obéit, et, s'approchant, non sans trembler un peu, entoura de sa ceinture le cou du monstre qui, péniblement, se remit d'aplomb et leva vers elle des yeux penauds de chien battu. La jeune fille riait maintenant à travers ses larmes qui n'avaient pas eu le temps de sécher; et elle regardait tantôt Georges, tantôt le monstre qui semblait attendre humblement ses ordres.

— Emmène-le dans ta ville, lui dit Georges, pour montrer à ce peuple qu'il n'a plus à le craindre; la bête te suivra docile.

La jeune fille retourna donc vers les portes toujours fermées de la Cité; la foule était toujours sur les remparts et assistait à ce spectacle, muette de stupeur. Mais quand elle vit la jeune fille conduire en laisse le dragon comme elle eût fait d'un épagneul familier, elle poussa une clameur d'épouvante et courut se cacher dans les maisons, persuadée que pour se venger, la jeune fille allait livrer la ville à la merci du monstre.

Mais saint Georges qui escortait à cheval l'étrange équipage et réglait son pas sur celui de la jeune fille leur cria d'une voix forte :

— Ne craignez rien car mon Dieu m'a envoyé pour vous délivrer de cette bête qui jamais plus ne vous nuira, si vous croyez en Lui. Il est le maître du Ciel et de la Terre et resplendit dans le Soleil qui nous éclaire. La bête a voulu le dévorer et lui a livré un grand combat dont il est sorti vainqueur à jamais.

Alors toute la foule clama en s'inclinant vers lui pour le saluer jusqu'à terre :

— C'est Horus qui revient avec sa lance. Béni soit le Dieu qui nous a délivré de Seth!

Les grandes portes de bronze vert où étaient sculptées des têtes d'Anubis s'ouvrirent en grondant et, précédée de Georges à cheval qui traçait le signe de la Croix, la fille du roi traînant la bête domptée se fraya un chemin dans la foule qui s'était alignée sur deux haies. Et le Roi, le visage baigné de larmes, sortit des rangs et se prosternant, le front dans la poussière, adora Georges. Mais lui, aussitôt, dans un geste de recul : « Relève-toi car je ne suis pas Dieu, je ne suis qu'un mortel comme toi et il ne convient pas que tu m'adores. Ce n'est pas moi qui ai tué le dragon, mais Celui qui m'a envoyé, et qui, seul, est Dieu. »

— Dis-nous son nom, s'écria le peuple et nous le servirons, nous lui bâtirons un temple.

— Son nom surpasse tout nom; c'est Jésus-Christ fils du Dieu vivant, crucifié pour nos péchés; il est mort, mais il est ressuscité au bout de trois jours et il est assis à la droite de son Père pour juger les vivants et les morts.

— Enseigne-nous sa loi et nous la suivrons.

Alors en grand cortège, le Roi et son peuple conduisirent Georges sur la place publique et là Georges, tirant son épée trancha la tête du dragon. Un char attelé de quatre paires de bœufs traîna son cadavre hors de la ville à l'entrée du désert où il fut abandonné aux hyènes et aux chacals.

Saint Georges resta plusieurs jours pour enseigner le roi et son peuple qui voulurent aussitôt bâtir une église en l'honneur de la Vierge Marie; tous y travaillèrent et comme on en traçait les fondations, une source vive en jaillit qui guérit de nombreux infirmes. Saint Georges n'en finissait pas de baptiser tous ceux qui venaient le lui demander.

Quand il fut sur le point de partir, le roi et sa fille et plus de vingt mille de ses sujets étaient chrétiens. Le roi voulait comblé Georges de richesses et il est probable — mais l'histoire ne le dit pas — qu'il aurait bien voulu lui donner sa fille. Mais Georges n'accepta rien; il recommanda seulement au Roi d'avoir toujours soin de servir Dieu et les pauvres en tous lieux et en tous temps.

VI

Il se peut que ce délicieux récit, qui nous a été scrupuleusement transmis par le bon Jacques de Voragine, d'après Sürius, lequel

le tenait de sources grecques, ne soit qu'un décalque des fables de Persée et de Bellérophon : un clerc byzantin aurait trouvé ingénieux de le christianiser, mais rien ne nous autorise à interpréter ainsi, avec certitude, cette curieuse tradition. Pourquoi se refuserait-on d'admettre qu'un duel avec un dragon, c'est-à-dire un monstre amphibie, ait pu se répéter plusieurs fois?

Il y a, à notre avis, une crédulité dans la négation qui est aussi naïve que celle qui accepte tout sans contrôle. A mesure que les découvertes archéologiques renouvellent et transforment la critique nous sommes frappés de voir comme les légendes les plus extraordinaires sortent presque toujours justifiées de cet examen. Il est bien rare qu'elles ne reposent pas sur un fond de vérité historique; elles se contentent de le transfigurer poétiquement pour mieux dégager le sens caché d'un événement important dans la vie des peuples. Ainsi, depuis les beaux travaux de Victor Bérard, Homère, avec ses histoires de cyclopes et de nymphes, n'apparaît plus comme un conteur que seuls les enfants et leurs nourrices peuvent prendre au sérieux, mais comme un géographe, très précis, dont le périple océanique a pu conduire un savant français jusque dans la grotte de Calypso, plus de trois mille ans après la relation poétique de l'Odyssée. De même, l'étude des religions chez les primitifs de l'Afrique équatoriale nous aide à comprendre certaines coutumes et certains rites chez les Anciens.

Le culte des animaux fétiches chez les Bantous, par exemple, expliquerait cette terreur superstitieuse qui aurait très bien pu s'emparer des Lybiens la première fois qu'ils aperçurent dans leur voisinage un énorme saurien qui ouvrait la gueule pour dévorer ceux qui tentaient de s'approcher de lui. Il n'y avait pas longtemps encore, le python Sewanga était adoré dans un temple situé dans la région du lac Nyanza, à la source de la Mujuzi au milieu d'un bois sacré. Il reposait sa grosse tête plate sur un trône et recevait de ses fidèles des poules, des chèvres et des vaches en offrande; et son prêtre, après avoir communiqué à ses restes entrainé en délire, rampait comme un serpent et rendait des oracles.

M. Clermont Ganneau fut un jour attiré au Louvre par un bas-relief égyptien fort curieux; il représentait le dieu Horus à tête d'épervier, habillé en officier romain, dressé sur son cheval et qui transperçait de sa lance un crocodile. Le savant orientaliste ne doutait pas que cette pièce ne fut d'une basse époque et il la datait du IV^e siècle après Jésus-Christ, le siècle même où saint Georges subit le martyre; bien entendu il ne voyait dans la légende de saint Georges et du Dragon qu'un emprunt au mythe de la lutte entre Seth et Horus. Cependant ne serait-ce pas aussi légitime de supposer, au contraire, que l'exploit de saint Georges devenu célèbre dans toute la région, ait pu être rapidement transformé dans l'imagination des Egyptiens comme un miracle de leur dieu et qu'ils aient vu dans le saint l'incarnation d'Horus venu pour les délivrer de Seth? Ce dieu ténébreux était adoré dans certains nomes égyptiens sous la forme du crocodile et il est très vraisemblable que les habitants de Cyrène aient pu offrir en nourriture à cet animal des brebis, puis des créatures humaines pour apaiser sa faim.

Certains auteurs se demandent si Jacques de Voragine n'a pas été égaré par une erreur de copiste en lisant *Lybia* là où il fallait peut-être lire *Lydda*, la ville même où le saint aurait passé son enfance et aurait reçu la sépulture. M. Clermont-Ganneau, par des recoupements assez ingénieux, adopte cette hypothèse que justifierait la floraison de légendes concernant le Dragon de saint Georges qui s'épanouit dans cette région non seulement chez les chrétiens, mais même chez les musulmans qui l'appellent Khidr et le confondent avec Elie, tellement son prestige l'a élevé au-dessus des hommes. Ils ne doutent pas un instant que l'affaire du Dragon n'ait eu lieu aux portes de Lydda pas plus qu'ils ne doutent d'ailleurs que le Paradis terrestre se trouvait aux portes de Damas. La mer appartient à Khidr comme la terre à Elie; c'est Khidr qui recueille les noyés, lave leurs corps et dit les prières; il est le plus savant des êtres, plus que Moïse lui-même; et Moïse, accompagné de Josué, se rend souvent auprès de lui pour le consulter dans les cas difficiles. C'était lui qui avait servi de guide aux Israélites à leur sortie d'Egypte; il était cette colonne de feu et cette colonne de nuées; la foudre lui obéissait et il n'avait eu qu'à lui commander de descendre sur le temple d'Apollon pour qu'elle engloutit dans la terre, les prêtres et leurs idoles.

C'est que Khidr est, pour les Arabes, une figure du Christ comme pour les Juifs, Jean-Baptiste était une figure d'Elie. Ce qui s'est passé ici autrefois, se renouvellera à la fin des temps. Coiffé d'un

turban vert, tenant à la main la lance, monté sur une cavale, Khidr poursuivra le Dragon jusqu'à ce qu'il l'atteigne à la porte de Lydda. Là il le tuera.

Le seigneur d'Englure, dans la relation du pèlerinage qu'il fit à Jérusalem, en 1395, ne doutait pas non plus un instant que la merveilleuse scène n'ait eu lieu près de Beyrouth qu'il appelait Baruch. Son récit a tant de charme, dans sa précision ingénue, que nous ne pouvons résister au plaisir de lui laisser la parole : « Dehors Baruch à environ une lieue, écrit ce seigneur, est le lieu où saint Georges occit le Serpent. Et en cette place, il a une chapelle qui a de longueur quarante pieds; et au dehors l'église, tout près du mur, est le lieu où le Serpent fut occis et est celui lieu plus bas que l'autre place... Et fut faite cette chapelle de longueur du dit Serpent laquelle sainte Hélène fit faire, et dedans la dite chapelle, devant l'autel, a un petit pilier de marbre blanc, lequel sainte Hélène y mit de ses propres mains... Item, en retournant d'iceluy lieu vers Baruch, sur le chemin près de la Cité, environ demi lieue, à deux grands arceaux faits à voûte tournée et dessous en manière d'une terrasse sur laquelle terrasse la pucelle se seyait le jour qu'elle cuidait être dévorée en attendant le dit Serpent. Et tout devant icelui lieu en un jardin est le propre olivier qui encore porte saintes feuilles tous les ans auquel saint Georges lia son cheval quand il alla parler à la pucelle dessous l'arceau. D'iceluy arbre prend on pour dévotion, et pour ce ne laisse point porter son fruit. Item, en la cité de Baruch est l'église de Monseigneur saint Georges. Item encore en la dite église de saint Georges, la fontaine de Monseigneur Saint Georges, laquelle il fit de sa lance dont il tua le Serpent. Cette fontaine est moult bonne et en boit-on par dévotion. »

Que l'épisode du Dragon ait eu lieu à la fin du III^e siècle en Palestine, dans une civilisation judéo-hellénique très avancée et déjà fort pénétrée de christianisme, voilà qui semble tout à fait impossible, tandis qu'en Lybie, aux confins de l'obscur Egypte où Horus et Seth continuaient à se livrer combat, la prouesse du héros n'aurait rien d'in vraisemblable.

Quoiqu'il en soit, M. Clermont-Ganneau fait remonter l'iconographie de son Dragon à l'époque de Constantin, c'est-à-dire quelques années à peine après le martyre du saint. Vers la même époque, au dire d'Eusèbe, une peinture qui ornait le vestibule du palais de Constantinople, représentait l'Empereur à cheval terrassant l'hydre de l'idolâtrie. Eusèbe n'aurait-il pas mal interprété cette peinture et cette image n'aurait-elle pas été inspirée par cet exploit célèbre dans l'Orient, et que des monnaies et des médailles commémoraient ?

Il est vrai que l'épisode du dragon n'est mentionné dans aucun document ancien. Mais aux premiers temps de l'Eglise, le sang répandu pour le Christ effaçait toutes les autres gloires et pour le reste la tradition si fidèle en Orient se chargeait de le transmettre.

« Vous voudriez bien savoir tout ce qui concerne saint Georges, disait saint André de Crète, contentez-vous de lire l'histoire de son martyre et rapportez aux ennemis de votre âme ce qui est dit des siens, sur lesquels il a remporté la victoire en combattant pour la foi. »

V

Mais cette délivrance d'une princesse arrachée aux griffes d'un monstre féroce avait tout pour plaire aux chevaliers; et bientôt elle éclipsa pour eux le martyre lui-même. Saint Georges devint leur patron et leur modèle et ils le prirent fréquemment en témoin de leurs dires.

Les empereurs de Constantinople les avaient déjà devancés en faisant de lui le protecteur de leurs armées et parfois la nuit ils entendaient hennir son cheval lorsqu'ils priaient devant son icône.

Souvent dans les batailles, les Croisés croyaient l'avoir vu qui les entraînait au combat, vêtu de blanc sur un cheval de même couleur; une croix rouge ornait son étendard, son bリアut et son écu immaculés.

Ainsi à la bataille d'Antioche, il leur apparut avec une multitude de cavaliers montés sur des coursiers de neige; leurs boucliers étaient barrés de sa croix rouge symbolique. Au siège de Jérusalem, au plus chaud de l'assaut, il aurait aussi escaladé à leur tête les murs de la Cité sainte.

Quand les Sarrazins attaquèrent la Sicile, les Normands entourés d'ennemis invoquèrent saint Georges qui accourut du ciel pour les défendre. Chevauchant un destrier couleur de hêtre argenté, la même croix rouge flamboyant sur son bouclier. Sans doute est-ce

cette vision que célèbre le beau rétable espagnol du XV^e siècle du *Victoria and Albert Museum* de Londres dans un envol chaotique de chevaux, d'étendards et d'armes.

Jacques I^{er}, roi d'Aragon, au moment de marcher contre les Maures l'aperçut à son tour le visage noir comme celui d'un Ethiope en dans une armure éclatante, étendant son épée pour protéger son armée et c'est lui encore qui aida Frédéric Barberousse à vaincre le prince de Lycaonie.

Les Arabes aussi le voyaient passer sur son cheval qu'ils appelaient Maimoun : et ils assuraient que c'était le cheval aux ailes de feu que montera le cavalier fulgurant de l'Apocalypse quand il apparaîtra sur les nuées.

Saint Georges se montra encore devant Chypre à Richard Cœur de Lion qui, au retour de sa croisade, aurait projeté, en reconnaissance, de fonder un ordre de chevalerie sous l'égide du jeune paladin cappadocien. Une tradition prétend même qu'il faudrait trouver ici l'origine de l'Ordre fameux de la Jarretière parce que ce prince, avant l'assaut de la ville d'Acre, aurait distribué à ses principaux officiers des bandes de cuir pour qu'ils se reconnussent dans la mêlée. Cependant l'ordre ne fut vraiment institué — et sous le nom seul de saint Georges dont la fête fut décrétée obligatoire pour toute l'Angleterre — que sous son fils Edouard, à Oxford en 1222. Le nom de l'ordre n'aurait été changé que par Edouard III en 1344 pour des raisons incertaines (un signe de ralliement, a-t-on prétendu, que le roi aurait pris à la bataille de Crécy). Mais les membres de l'ordre portaient toujours sur leurs manteaux les armoiries du saint — une croix de gueules sur champ d'argent — et Georges était toujours depuis le XIII^e siècle non seulement leur patron mais celui de toute l'Angleterre. Pendant la guerre de Cent Ans, il devint tellement leur saint national que les Français le délaissèrent un peu et lui préférèrent saint Michel. Cette dévotion anglaise ne s'est jamais démentie et s'est continuée — chose curieuse — même après le schisme. Le royaume du léopard battait monnaie à son effigie et l'or britannique s'est rendu célèbre, sous le nom de chevalerie de saint Georges, pour gagner certaines batailles diplomatiques qui n'avaient rien à voir avec l'histoire du dragon. Cent cinquante-deux villes, bourgs ou communes et plus de dix mille paroisses portent son nom.

Beaucoup d'autres ordres de chevalerie se placèrent sous sa protection; entre autres l'ordre teutonique en 1128, l'ordre de saint Georges de Ravenne, l'ordre de saint Georges d'Alfama, l'ordre de saint Georges de Rougemont en Franche-Comté, institué par Philibert de Miolans en 1400. L'Autriche, la Bavière, Gènes eurent les leurs; et la Russie où le saint fut toujours honoré — héritage de Constantinople — devait sous Catherine II, en 1769, placer sous sa protection le grand ordre militaire de l'empire des Tzars.

Il était d'ailleurs présent à l'adoubement de tout chevalier et c'est lui que nommait le consécrateur, aussitôt après Dieu et saint Michel, lorsqu'il frappait le jeune baron de trois coups d'épée sur la nuque et les épaules pour l'armer contre l'infidèle et le félon. C'était lui encore qui était invoqué avec saint Maurice et saint Sébastien pour appeler sur l'écu fleuri de figures héraldiques les bénédictions du Très-Haut et Très-Puissant Seigneur du Ciel et de la Terre.

Toute l'Europe se disputait alors ses reliques. Le pape saint Zacharie avait découvert son chef dans l'église *in Velabro* au pied du Palatin, dans un étui de plomb où était gravée une inscription grecque; mais Mantoue, Marmoutiers et Amiens prétendaient en posséder d'importants fragments; Naples, Parme et Cologne exposaient une partie de mâchoire; Augsbourg s'enorgueillissait d'une de ses dents. A Saint-Germain-des-Prés, à Paris, on vénérât l'un de ses bras tandis que l'autre avait été rapporté de Palestine par Robert, comte de Flandre, à Toulouse, qui le conservait précieusement dans l'église de Saint-Saturnin. L'église métropolitaine de Prague gardait un fragment d'épaulé, donné en 1184 par Venceslas II roi de Bohême, tandis que celle de Gènes honorait un tronçon de sa jambe. Bruges, Bergues, Oignies en Belgique; Burgos, Palencia, Valence, Tolède en Espagne; Cambrai, Villers Saint-Leu, Villers Bocage, Roye, Saint-Ricquier, en Picardie, possédaient aussi leurs reliques. Quant à Venise, elle revendiquait la possession de son corps; les Grecs après, la prise de Constantinople, l'auraient ravi aux Turcs et emmené avec eux; pour l'abriter dans une demeure digne de lui, ils lui auraient bâti cette église qui prit le nom de Saint-Georges-des-Grecs et dans la Cité reine de l'Adriatique le Chevalier au Dragon et le Lion de Saint-Marc mêleront désormais leurs symboles héroïques et fastueux qui feront rêver Carpaccio.

Si au témoignage des pèlerins des moines grecs, près du village de Saint-Philippe en Palestine, possédaient les chaînes qui avaient chargé les mains du martyr, Rome dans l'église Saint-Georges in *Velabro* possédait, outre le crâne, la lance et l'étendard de soie rouge de son patron. La métropole de Prague lui disputait cet honneur et montrait une bannière rouge à croix blanche comme la seule véridique. Catane était fière du débris de cuirasse conservé dans le monastère des bénédictins de Saint-Nicolas. Cologne ne voulait pas rester en arrière et conservait précieusement sa petite épée. Augsbourg exposait le ceinturon qui délivrait les femmes de leurs accouchements laborieux.

Ce n'était pas seulement les chevaliers qui vénéraient Mgr saint Georges mais les corporations qui contribuaient à leur équipement. Il était le patron des plumassiers et vendeurs de panaches et, jusqu'à la Révolution, les armuriers, dont la confrérie se réunissait à Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, avaient fait représenter leur saint protecteur en une statue équestre de grandeur naturelle toute caparazonnée d'acier, homme et cheval. Il était aussi le patron de la Compagnie de M. le Chevalier et Capitaine du guet de la Ville de Paris.

Avec saint Sébastien et saint Maurice, il était invoqué liturgiquement contre les périls de la guerre : « Seigneur, notre Dieu, qui faites cesser les guerres, lisait-on dans les oraisons de l'Église, vous qui êtes le secours et le protecteur de tous ceux qui espèrent en vous, regardez favorablement nos prières et par les mérites de vos saints martyrs et soldats, Maurice, Sébastien et Georges, rendez-nous victorieux de nos ennemis, vous qui sauvez gratuitement les hommes que vous avez rachetés ».

Mais dans les travaux de la paix comme dans les nécessités de la vie, on l'invoquait aussi car son intercession était puissante et il comptait parmi les quatorze saints auxiliaires de l'Église : il donnait à manger à ceux qui avaient faim, préservait des chutes dangereuses, guérissait les malades et assistait ses dévots à la mort.

Autrefois, en Anjou, le 23 avril, on lui demandait de nouer la fleur du cerisier et en Bourbonnais quand la floraison était proche on promenait autour des vignes sa statue équestre et on lavait avec du vin les pieds de son cheval. Quant à la Bourgogne, un de ses plus illustres crûs, celui de Nuits porte encore son nom.

Combien de villages, rien que dans notre France, rappellent à notre mémoire oubliée combien son culte était populaire ! Saint Georges du Mesnil, Saint-Georges des Champs, Saint-Georges du Teil, Saint-Georges de la Rivière, Villeneuve-Saint-Georges, ils sont plus d'une centaine aux jolis noms chantants qui élèvent encore les âmes vers ses combats généreux et sa vie droite comme une épée.

VI

Aujourd'hui, quand nous rencontrons dans une église perdue de village un vitrail, un rétable ou une statue rustique de bois peint qui nous montre un guerrier sur son cheval, percant de sa lance un serpent fantastique, c'est à peine si nous ne le confondons pas avec saint Michel ; nous ne voyons plus dans cette scène qu'une allégorie un peu usée comme la pomme du Jardin ou l'échelle de Jacob ; quant à la petite rone du martyre qui souvent orne le bas de la verrière ou inscrit son cercle dans un coin du bas-relief, elle n'est sans doute qu'un emblème décoratif comme le losange ou l'étoile ; et nous passons, indifférents, devant ce témoignage d'une époque révolue ; relégué dans l'ombre d'une chapelle oubliée, la poussière et les toiles d'araignée sont seules à s'occuper de lui ; le curé lui-même est sollicité par d'autres saints qui plaisent davantage à notre temps et triomphent en pleine lumière dans un buisson de fleurs et de cierges embrasés, entourés d'ex-voto de marbre blanc, saint Antoine par exemple qui fait retrouver les objets perdus ou la petite sœur Thérèse qui est devenue de gré ou de force la grande pourvoyeuse des grâces temporelles, ce qui est, avouons-le, d'un pragmatisme beaucoup plus tangible que de tuer des dragons légendaires.

Comment ce siècle qui se glorifie de ramener toute la vie des nations à ce qu'elle appelle le problème économique, c'est-à-dire le seul souci du charnel, prendrait-il au sérieux une mythologie aussi désuète ? et comment sa mystique paresseuse de la conciliation à tout prix s'accommoderait-elle de ce fanatisme qui au lieu de traiter avec les monstres selon les bonnes méthodes parlementaires vous leur plante son pieu en pleine gueule ?

Alors saint Georges reste seul avec son message qu'on entend plus cependant que des torrents d'éloquence continuent d'immer-

ger le monde dans leurs flots tièdes, prétendant ainsi noyer les haïnes et les convoitises qui s'affrontent, toujours plus féroces, à mesure que le vieil homme étouffe davantage en nous l'homme spirituel.

Mais les dragons se plaisent dans ces eaux fétides filtrées lentement par la peur, le mensonge et la lâcheté ; aussi non seulement n'ont-ils pas disparu de la terre mais sont-ils beaucoup plus nombreux que dans la Lybie du bon Jacques de Voragine. Comme alors, ils réclament des sacrifices humains ; et comme ils sont redoutables, non seulement on leur livre en pâture des milliers de victimes mais on les vénère comme les dieux de la Cité. Le monde est de nouveau retombé au pouvoir de Seth et des vieillards frémissant d'adoration entonnent un hymne à la Paix universelle sous le signe du Dragon qui vient à peine de digérer les dix millions de cadavres fraîchement immolés à son culte.

La Banque internationale remplacera la Chevalerie et volera désormais au secours des nations veuves ou orphelines. Il n'y aura plus de guerre car la Justice et l'Argent vont s'embrasser. *Justitia et Pax osculatae sunt.*

Mais quelle est cette jeunesse qui s'avance, dans ce siècle pourri, d'un pas souple et vif, le regard clair, nous apportant soudain toute la fraîcheur des forêts primitives ?

Ne nous laissons pas déconcerter par la consonance barbare du nom qu'elle a choisi, de son accoutrement de *cow-boy*, de son vocabulaire de Peau-Rouge ; sous ces plumes de Sioux, n'en doutez pas, c'est l'esprit de saint Georges qui l'anime. La Chevalerie, sa grande sœur, eut, elle aussi, des origines assez sauvages et l'Église en a su faire l'ordre admirable qui sauva l'Europe de l'Islam. Le Cerf, Le Loup et l'Ours qui désignent ses patrouilles différent-ils beaucoup de l'Aigle, du Léopard et du Lion qui décoraient les blasons ? Saint Georges reconnaît là des armes familières qui sentent la vie libre et fière, pour laquelle les saints et les soldats ont toujours nourri une lumineuse indulgence ; et dans les nobles commandements du scout, nous croyons entendre se prolonger comme l'écho de l'admirable exhortation qu'adressait au nouveau chevalier, en lui remettant son épée, le Prêlat consécuteur dans le rituel de l'ancienne basilique de Saint-Pierre à Rome : « Prends cette épée, disait le Pontife, exerce avec elle la vigueur de la justice ; abats avec elle la puissance de l'injustice ; défends avec elle l'Église de Dieu et ses fidèles ; disperse avec elle les ennemis du Christ. Ce qui est par terre, relève-le. Ce que tu auras relevé, conserve-le. Ce qui est injuste ici-bas, abats-le. Ce qui est suivant l'ordre, fortifie-le. C'est ainsi que glorieux et fier du seul triomphe des vertus, tu parviendras au Royaume de là-haut où avec le Christ dont tu portes le type, tu règneras éternellement ».

Ce n'est ni l'Argent, ni la Chair, ni la Phrase, ni la Peur qui sauveront le monde mais cet esprit de droiture qui est proprement l'esprit militaire, le message même de saint Georges que déjà résumait à merveille le centurion romain de Capharnaüm : « Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri, car moi qui suis un homme soumis à des supérieurs, j'ai des soldats sous mes ordres, et je dis à l'un : Va, et il va ; et à un autre : Viens et il vient ». Et Jésus admira tellement cette simplicité magnanime qu'il déclara n'avoir pas trouvé une telle foi en Israël...

Dans le langage français cela s'appelle d'un grand nom aussi oublié aujourd'hui que celui de saint Georges : cela s'appelle l'honneur.

C'est cette vertu (qu'est-ce donc que l'honneur sinon la splendeur de la fidélité ?), c'est cette vertu que Psichari avait retrouvée, aussi pure qu'au moyen âge, au fond des déserts de l'Adrar et c'est pour elle qu'il donna son sang lorsqu'il tomba, face à l'ennemi, dans un petit village des Ardennes, son rosaire enroulé au poignet, le scapulaire blanc de saint Dominique sur la poitrine, tandis que les anges penchés sur lui récitaient la définition du parfait chevalier que saint Bernard donnait jadis aux Templiers : « Protéger l'Église, combattre l'infidèle, vénérer le prêtre, venger le pauvre opprimé, pacifier les provinces, répandre son sang pour ses frères, et, s'il en est besoin, offrir pour eux sa vie. *Tueri Ecclesiam, perfidiam impugnare, sacerdotum venerari, pauperum propulsare iniurias, pacare provincias, pro fratribus fundere sanguinem et, si opus est, animam ponere.* »

En mémoire de lui et de son maître et ami, notre grand Péguy, je suis allé à Chartres prier saint Georges avant d'écrire ces pages, car c'est à Chartres, au milieu des rois, des prophètes, des apôtres et des guerriers, où la Vierge Mère et son Fils tiennent leur Cour

magnifique qu'il convient de méditer son message. Au buisson ardent des verrières scellées de nos fleurs de lys, il rayonne dans toute sa gloire.

Un vitrail de la nef l'exalte, debout, en habit d'apparat d'un violet d'héliotrope, tel qu'il doit se tenir au Paradis devant son Maître tout-puissant, les jours de grande cérémonie. Mais un vitrail du transept nord nous le montre tel qu'il apparaissait aux Croisés, vêtu de blanc, le bリアut et l'écu barrés de la croix empourprée, galopant dans un ciel fou comme un cavalier de l'Apocalypse, archange, justicier, foudre de l'Éternel, entraînant dans sa course, pour les remettre aux mains du Père de toutes choses, l'Océan et ses monstres subjugués et la Terre qui se reconnaît dans son nom.

ROBERT VALLÉRY-RADOT.

Les élections américaines et la prohibition

Les récentes élections américaines n'ont rien révélé d'inattendu. Le succès des démocrates était escompté, moindre peut-être qu'il ne s'afficha, mais néanmoins certain.

Le triomphe républicain de 1928, en vertu d'un phénomène qui emprunte presque sa fatalité aux lois physiques, appelait une réaction démocratique. Cette réaction devait se prévaloir d'autant plus marquée que le parti d'opposition avait cette chance de pouvoir grouper les mécontents touchés par la crise sévissant aux États-Unis comme ailleurs, malgré le président Hoover, « spécialiste des calamités publiques ».

Enfin, une autre raison de cette poussée démocratique se dessinait dans la grandissante hostilité à l'endroit de la Prohibition. Et ainsi, une fois de plus, cette mesure de police érigée en dogme constitutionnel par le fanatisme de quelques réformateurs irresponsables, aura suscité un remous profond dans la vie politique d'outre-Atlantique.

* * *

En conclusion d'une étude sur la prohibition, publiée en 1927, j'écrivais :

« Il est indubitable que la prohibition, telle qu'elle est prévue et devrait être observée d'après le 18^e amendement, est un échec. C'était un échec certain dès le principe, mais dont la gravité s'affirme à mesure que les années passent. Dans ces conditions, *perseverare diabolicum est*. On ne peut arriver au succès que par plus de bon sens.

« Les élections présidentielles de 1928 auront-elles quelque effet à cet égard ? Ne jouons pas au prophète. Mais il est permis de croire que dans deux ans l'opinion publique sera appelée à se prononcer de manière plus générale qu'elle ne fut admise à le faire jusqu'à présent. »

Il est toujours prudent de ne pas prétendre au rôle de prophète. En fait, les élections présidentielles de 1928 n'eurent pas, au point de vue de la prohibition, la portée qu'on eût pu raisonnablement leur assigner. On se rappelle, en effet, que le problème agraire et la question religieuse (du fait de la candidature de Smith) ne permirent pas et ne donnèrent à personne l'idée d'attribuer aux élections de 1928 le caractère d'un referendum national sur la Prohibition.

C'était partie remise. Ce ne pouvait l'être pour longtemps.

C'est qu'après dix ans de faillite d'un régime, les esprits les plus obtus commencent à se douter que quelque chose cloche.

Voilà pourquoi au début de cette année, le mouvement de protestation contre la loi Volstead (qui définit la *boisson enivrante*) prit une ampleur extraordinaire. En avril, le sénateur Wadsworth, dans une réunion monstre tenue à Albany, capitale de l'Etat de New-York, allait jusqu'à pronostiquer une guerre civile si la loi n'était pas abrogée ou modifiée à bref délai.

De leur côté, les « secs » étaient pris d'une recrudescence de

rabisme. Si bien que M. Maurice Larrouy, de passage aux États-Unis vers cette époque, pouvait écrire dans le *Temps* à propos de la Prohibition : « Ce n'est plus une affaire politique, c'est une religion. Ce n'est plus une religion, c'est un fanatisme. Ce n'est plus un fanatisme, c'est de la démenée. »

Constataction amusante et qui en dit long sur les dessous de la ferveur prohibitionniste : pendant qu'un grand nombre de citoyens honorables se groupaient en un organisme de protestation contre la Prohibition, il se tenait à Chicago un congrès de contrebandiers d'alcool. Grave question à l'ordre du jour : ne verrait-on pas un jour la suppression du régime sec ? Nombre de ces messieurs exprimèrent leurs craintes à ce propos. Et pour prévenir ce cataclysme, le congrès décida d'entreprendre une « action énergique en faveur du maintien du régime actuel, et de fonder une nouvelle organisation sous la forme d'une association humanitaire des défenseurs de la Prohibition ».

On n'apprend rien à personne en disant que les plus fermes soutiens du régime sont ceux qui en vivent. La tourbe des profiteurs, dont le nom est légion : ex-cabaretiers mués en trafiquants et contrebandiers ; distillateurs clandestins ; policiers dont les comptes en banque gonflent dans la mesure même de leurs complaisances envers les violateurs de la loi ; politiciens qui recrutent dans le monde interlope des « bootleggers » les plus solides appuis et les plus sûrs complices. Tous gens dont la plupart d'ailleurs boivent comme des trous. Ils se comptent par centaine de mille, s'entendent comme s'entrentent, et ne reculent pas devant la manière forte. Ils sont résolus et puissants.

À côté d'eux, mais suffoquant à l'idée qu'on pût les y assimiler, la cohorte verdâtre de tous les pseudo-idéalistes, réformateurs, moralistes et autres puritains, hydrophiles impénitents qui rêvent de soumettre leurs compatriotes aux insipidités aquatiques, à perpétuité.

Combien sont-ils exactement, de part et d'autre ? Bacchus seul le sait. Et entre ces deux extrêmes, les dizaines de millions de *men-in-the-street* (ou plus exactement de *men and women at home*) qui boivent un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout de boissons enivrantes. A quel chiffre s'élève, parmi eux, l'effectif des « secs » et celui des « humides » ? C'est encore plus difficile à savoir de manière certaine. Toutefois, à cet égard, enquêtes et consultations électorales peuvent donner une indication.

Et puisque je parle d'enquêtes, il convient de signaler la plus importante de toutes celles auxquelles il fut procédé : celle de la grande revue hebdomadaire new-yorkaise, *The Literary Digest*.

Sans entrer à ce sujet dans des considérations et des détails qui fourniraient matière à un article entier, disons que cette enquête se fit avec toutes les garanties d'impartialité exigibles en pareille circonstance : *The Literary Digest* s'est d'ailleurs fait une réputation méritée dans ce genre de consultations officieuses, et en matière d'élections présidentielles, notamment, les résultats obtenus par cette revue ne se révélèrent jamais différents de plus de cinq pour cent des résultats officiels qu'elle pronostiqua plusieurs semaines à l'avance.

The Literary Digest entreprit donc, en février dernier, une vaste enquête sur la Prohibition. Un questionnaire fut envoyé, à travers tout le pays, à 20,227,370 personnes, — soit au sixième de la population totale des États-Unis. Les réponses parvinrent de 4 millions 896,464 personnes, soit près de 25 p. c. des individus touchés, ce qui constitue un record en les expériences de ce genre.

La formule à remplir portait trois questions :

1^o Etes-vous partisan du maintien et de la stricte application du XVIII^e amendement et de la loi Volstead ?

2. Préconisez-vous une modification de la loi Volstead, permettant l'usage de la bière et de vins légers ?

3. Voulez-vous l'abrogation de l'amendement de prohibition ? Chacune de ces questions était suivie d'un petit carré. Le « questionné » devait inscrire une croix dans celui qui faisait face à la réponse de son choix.

Ici, une parenthèse, qui contribuera à faire mieux saisir la portée exacte des votes émis.

On remarque que le questionnaire parle de deux choses : du 18^e amendement, ou amendement de prohibition, — et de la loi Volstead. Actuellement, les deux ne font qu'un et se complètent. Mais ils ne sont pas nécessairement inséparables. Le 18^e amendement prohibe d'une manière générale (mais sans les définir) les boissons alcooliques. La loi Volstead, elle, les définit ; c'est tout breuvage titrant plus d'un demi-degré d'alcool.

Dès lors, on voit la signification respective des trois réponses qui pouvaient être données au questionnaire du *Literary Digest* :

Ou bien, 1^o, on désire voir maintenir la mesure constitutionnelle interdisant l'usage de toute boisson titrant, suivant la loi, plus d'un demi-degré;

Ou bien, 2^o, on désire voir maintenir le principe de la prohibition des boissons dites « enivrantes », tout en souhaitant une atténuation de la loi qui définit ces dernières et voir augmenter le pourcentage d'alcool autorisé;

Ou bien, 3^o, on désire voir disparaître totalement toute mesure prohibitive quelconque.

Fermons la parenthèse (de crainte des courants d'air, eût dit A. Allais), et voyons les résultats de l'enquête :

1. Pour le *statu quo* : 1,464,098.

2. Pour la bière et les vins légers : 1,399,314;

3. Pour la suppression de toute mesure prohibitive : 1,943,052.

A première vue, indiscutable majorité *contre le statu quo*. En effet, tous ceux qui ont voté 2 et 3 ont signifié que la situation actuelle ne les satisfait pas : or ils sont 3,342,366.

Mais a-t-on jamais vu un chiffre qui ne prêtât pas à discussion, et à des interprétations diamétralement opposées suivant la tournure d'esprit et l'intérêt des commentateurs? Ainsi en est-il en matière de statistiques prohibitionnistes, depuis dix ans. Ainsi en fut-il lorsqu'il s'agit de formuler en conclusion les chiffres obtenus par *The Literary Digest*.

Et à l'encontre de l'affirmation des « humides » prétendant que la grosse majorité des votants s'était déclarée anti-prohibitionniste, les « secs » soutiennent qu'il fallait additionner les chiffres obtenus sous la réponse 1 et la réponse 2, pour se convaincre que la majorité des votants était partisan du maintien d'une prohibition. En effet, le total des votants sous 1 et 2 est de 2,863,412, contre 1,943,052 anti-prohibitionnistes avérés et absolus.

Qu'en est-il? Les anti-prohibitionnistes ont raison dans leurs déductions. Et les prohibitionnistes n'ont pas tort. Mais ils ont, les uns et les autres, l'esprit partisan. Le propre de l'esprit partisan — comme de l'amour — est de voir d'un œil magnifiant ce qui lui plaît. Cela peut arriver même dans la discussion de questions linguistiques.

Le bonheur, c'est que dans des cas pareils, il y a souvent une opinion moyenne, dégagée des outrances de l'extrémisme, sans méconnaître l'âme de vérité que peut contenir toute exagération. En matière de Prohibition, cette opinion moyenne est celle des votants qui apposèrent leur croix à côté de la réponse n^o 2 : nous désirons qu'on permette l'usage de la bière et des vins légers. Or cette opinion moyenne est celle de la majorité des votants du *Literary Digest*, car aux votants du 2 il est logique d'ajouter ceux du 3 : à défaut de mieux, les adversaires de toute prohibition s'accorderaient certainement d'une prohibition moins restrictive.

Si l'enquête du *Literary Digest* a un sens, elle signifie donc que la majorité des Américains trouvent excessive la réglementation actuelle, et aspirent à un retour vers plus de bon sens.

Une fois de plus, le *Literary Digest* s'est montré bon prophète : le vaste mouvement anti-prohibitionniste déclenché depuis peu en fait foi; le résultat des récentes élections le démontre. Une tendance se marque et s'accroît vers la modification de la loi Volstead.

* * *

Ce qui ne veut pas dire que cette dernière sera changée demain. Il y a pour cela nombre de motifs. Leur examen ferait l'objet, lui aussi, de tout un article...

Contentons-nous, pour le moment, de marquer la tendance. C'est déjà beaucoup. Pour le reste, laissons faire le temps, les intrigues du *Lobby*, l'habileté des démocrates, l'humeur des républicains, les influences viticoles de Californie, la pression du public, et quantité d'autres facteurs parmi lesquels on aurait grand tort de ne pas comprendre la résistance qu'opposeront les bootleggers de tout acabit à toute mesure ayant pour conséquence possible une diminution de leurs petits bénéfices.

Souhaitons toutefois — nous qui estimons qu'un verre de bière ou un doigt de vin n'ont jamais tué personne — que les Américains reviennent le plus rapidement possible de l'erreur qu'ils ont commise en essayant de réprimer un abus par la condamnation même de l'usage.

Qu'il y ait eu des abus, qui l'a nié? Avant la guerre, ou plus

exactement avant la prohibition qui date de janvier 1920, on absorbait aux Etats-Unis 250 millions de gallons, soit dix millions d'hectolitres d'alcool par an.

Il fallait réglementer, peut-être même interdire, l'alcool. Qu'a-t-on fait? On a tout interdit, sauf l'eau.

Et qu'est-il arrivé? Il est arrivé ce qui devait arriver, et ce que le premier nourrisson venu aurait prédit : on viole à tour de bras et la loi et la Constitution.

Je ne le dis pas parce que je l'ai vu. Ni davantage parce que tous ceux qui ont vécu aux Etats-Unis, et ceux qui y vivent le disent à qui veut l'entendre. Non. Je le dis parce que j'ai sous les yeux l'aveu du directeur de la Prohibition lui-même, le colonel Woodcock.

Ce brave homme a publié tout dernièrement son rapport sur l'année fiscale 1929-1930 (l'année fiscale américaine se clôture le 30 juin). Il y reconnaît qu'au cours de ces douze mois, on doit avoir produit 876,320,718 gallons (soit environ 35 millions d'hectolitres) de boissons alcooliques aux Etats-Unis. Soit, ajoutée-t-il, à peu près sept gallons (ou 28 litres) par tête d'habitant, enfants compris.

Faut-il insister?

A quoi bon maintenir dans le pacte fondamental un article qu'après dix ans d'efforts inouïs on ne parvient pas à faire observer? Sans compter ce que la prohibition coûte. Indépendamment des dizaines de millions qu'elle oblige d'inscrire annuellement au budget fédéral, on estime que le gouvernement fédéral perd tous les ans, en droits d'accises qu'il ne perçoit plus, beaucoup au delà d'un milliard de dollars.

... Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Une anthologie espagnole du cardinal Mercier

Lorsque, dans une bibliothèque, vous abordez le rayon consacré aux œuvres du cardinal Mercier, vous ne pourriez vous défendre d'un regret. De chacune de ces publications, pour peu que vous y ayez touché autrefois, vous gardez l'impression d'une pensée vitale, toujours bonne à reprendre et à méditer. Ces ouvrages sont chargés d'une force bienfaisante, que le recul graduel vers le passé ne saurait leur arracher. De ces maîtresses leçons, qu'elles se fussent appliquées au progrès de la philosophie ou au gouvernement des âmes, toujours se dégageaient des vues qui leur donnaient prise sur l'avenir. Et pourtant, il faut bien l'avouer, malgré ces qualités foncières, telle qu'elle se présente dans son amoncellement, la littérature du Cardinal n'est guère utilisable couramment par le lecteur même cultivé.

Bien des choses vous découragent de l'aborder. Si dépouillés qu'ils soient de l'appareil technique, puisque le Cardinal employa son effort à traduire la scolastique dans la langue de tous, ses ouvrages philosophiques n'en demeurent pas moins, par leur nature même, des exposés un peu rudes. L'étudiant s'y délecte; il n'est pas, pour lui, de plus claire systématisation. Mais le lecteur d'occasion, qui cherche simplement à se restaurer l'esprit, redoute de prendre en mains ces gros volumes, qu'il devra feuilleter longtemps avant de découvrir la page qu'il lui faut. Les œuvres pastorales offrent un inconvénient analogue. Si puissante qu'en soit ordinairement la pensée, la plupart d'entre elles s'enveloppent d'une atmosphère locale et concrète, d'un cadre d'actualité fugace qui a perdu son intérêt pour tout autre que l'historien. Il faut un travail de dégagement pour atteindre le flot incorruptible qui traverse ces pages : c'est un effort qui fait reculer. Pour demeurer vivante, pour rester à la portée de ceux qu'elle visait, pour répandre encore et toujours sa bienfaisance spirituelle, la littérature du Cardinal réclame, pour ainsi dire, d'être distillée. Il faut la réduire à sa plus forte substance.

C'est en Espagne que, pour la première fois, cette tâche s'est accomplie. Il est dans ce pays une phalange d'anciens élèves de

Louvain qui, professeurs de séminaire ou d'université, s'appliquent, à l'exemple du Cardinal, à rénover l'enseignement de la philosophie chrétienne. Fiers de leur filiation, ils s'appellent volontiers « mercieristes ». L'un de ces disciples très attachés au maître, M. le chanoine Juan Zaragüeta, a entrepris le gros effort de constituer l'anthologie des œuvres du cardinal Mercier.

Le titre même de l'ouvrage révèle clairement le point de vue auquel s'est placé M. Zaragüeta : *El concepto católico de la vida según el Cardinal Mercier*. Ce que l'on a voulu rendre en collationnant ces textes, ce ne sont pas les passages les plus fameux ou les plus saisissants des œuvres du professeur et, de l'archevêque, c'est surtout la structure de sa pensée dans ce qu'elle a de plus profitable à la vie chrétienne. Cela n'existait pas en bloc. Si épris que fût le Cardinal de la forme synthétique, si soucieux qu'il apparût toujours d'exposer les raisons et les causes, jamais il ne trouva le temps de se recueillir pour tracer, avec une suffisante ampleur, le panorama du monde comme il le voyait. Chacune de ses publications y jetait une vue profonde, mais la somme de ces œuvres, telle que nous la possédons, n'organise pas ces vues pour en faire un spectacle d'ensemble. Il s'y trouve trop de redites et trop de discontinuité. Ce sera le grand mérite de M. Zaragüeta d'avoir opéré, en lisant le Cardinal, ce classement constructif. Classement docile, bien entendu, qui s'efforce d'assembler les pierres éparses de ce vaste chantier dans l'ordre où, vraisemblablement, le cardinal les eût posées lui-même. Mais classement inédit, car jusqu'ici nous ne connaissions pas cet imposant édifice. Le compilateur s'est donc fait architecte et le disciple, un collaborateur.

L'impression la plus forte qui se dégage de ce recueil, c'est assurément celle de l'extrême modernité de pensée du Cardinal. Sans cesse, dans les extraits philosophiques et dans les exhortations pastorales, on aperçoit un auteur soucieux de rendre à la doctrine catholique toute sa valeur actuelle, toute son efficacité directe. Le cardinal Mercier était, pleinement, un homme de son temps. Autant sa philosophie, comme chacun le sait, se ressentit de la lutte contre le positivisme et contre le kantisme, autant son action épiscopale traduisit, elle aussi, les besoins de l'époque.

La restauration chrétienne de la société, telle est bien l'idée centrale, non point des seules œuvres pastorales, mais de tout l'effort intellectuel du Cardinal, y compris son enseignement philosophique. Le Cardinal fut homme d'action dans son cabinet d'étude comme dans la chaire de vérité. Le désintéressement scientifique même, qu'il prêchait et qu'il pratiquait, n'était-il pas, à sa manière, une sorte d'apologétique indirecte à l'usage des intellectuels incroyants, qui s'étaient habitués à mépriser l'Eglise faute de trouver en son sein des penseurs personnels et d'authentiques savants? Dans son célèbre *Rapport sur les études supérieures de philosophie*, présenté au Congrès de Malines en 1891, le professeur de Louvain déplorait l'isolement et le manque de prestige des catholiques dans le monde scientifique et il réclamait d'eux un effort plus purement intellectuel. C'était aspirer à une magnifique liaison entre la science et la foi, tout en dégageant la science catholique des visées trop immédiatement utilitaires où elle avait paru s'enfermer.

D'un bout à l'autre des deux gros volumes de M. Zaragüeta, l'un de 414, l'autre de 495 pages, s'affirme, à travers tous les problèmes qui dominent la vie, le tempérament du Cardinal. Il voit le fait, il s'émeut devant le mal, que ce soit l'erreur du subjectivisme moderne ou le vice qui détruit l'ordre des familles et le respect social; il part d'une constatation qui le fait souffrir et gémir. Mais, à ces égarements, il n'applique pas un remède quelconque. Aux maux de l'esprit, les remèdes de l'esprit, et c'est la néo-scholastique, avec son langage bien moderne; aux défaillances de l'âme, les réconforts de la vie chrétienne, doctrine et pratique, et c'est toute l'action du prêtre et de l'évêque. Sans cesse, Mgr Mercier aura été ce que définissait si justement sa devise épiscopale : *Apostolus Jesu Christi*. Il sera demeuré l'apôtre qui vit avec les vivants, qui pense avec ceux qui pensent, qui pleure avec ceux qui pleurent, qui toujours veille et s'empresse. La doctrine chrétienne en toute sa plénitude, en toute sa plénitude, mais appliquée à la vie, collée à la vie, à celle des croyants, à celle des incroyants, voilà tout le Cardinal. Il faut se réjouir, vraiment, de voir analyser ses livres sous le signe de la conception chrétienne de la vie.

M. le chanoine Zaragüeta aura rendu un grand service à son pays en retraçant la pensée de ce maître du catholicisme moderne. Il ne manque pas, en Espagne, d'« intellectuels » qui tiennent encore à l'égard de la religion l'attitude que signalait Mgr Mercier en 1891. Que peut-il sortir de neuf, répètent-ils, de cette vieille chose? Quel progrès attendre d'un mécanisme figé? Le souffle du cardinal Mercier, imbu de vive pensée autant que de chaleur chrétienne, ne pourrait manquer de redresser, aux yeux des sceptiques, le prestige du catholicisme.

Le Cardinal, au surplus, eût-il pu trouver là-bas meilleur introducteur? Professeur auxiliaire à l'Université de Madrid, où il voisine en parfaite correction de termes, à la Faculté de Philosophie, avec des hommes tels que M. José Ortega y Gasset, le littérateur de gauche, et M. Besteiro, le président du parti socialiste, M. le chanoine Zaragüeta est membre de l'Académie royale des Sciences morales et politiques, où il prononça, à la mort du Cardinal, le beau discours biographique qui figure en tête de son recueil. Collaborateur estimé de maintes revues et de plusieurs journaux, M. Zaragüeta jouit en Espagne, même en dehors des milieux catholiques, de tout le crédit nécessaire pour que son œuvre trouve dans le monde cultivé un accueil digne du grand nom qu'elle propage. L'édition de cet ouvrage par la maison Espasa-Calpe, d'où est sortie la fameuse encyclopédie hispano-américaine, en est un indice parmi d'autres.

Voilà donc les pays hispaniques plus avancés que nous. On y saura désormais « utiliser » le Cardinal, on y lira sa pensée, on y tirera profit de ses leçons plus aisément qu'en Belgique et en France. Formons le vœu qu'un autre disciple, pénétré à son tour des mêmes lumières, saisi de la même ardeur, procure sans tarder au public de langue française, en s'inspirant de l'exemple de M. Zaragüeta, le moyen de faire revivre et agir notre grand Cardinal par le meilleur de lui-même.

GIOVANNI HOYOIS.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le patriotisme à la Semaine de Genève

Dans la Semaine catholique internationale de Genève dont l'U. C. E. I. publie les discours, M. Gonzague de Reynold, son président, et notre éminent collaborateur, a prononcé, sous la présidence du comte Carton de Wiart, une conférence tout à fait magistrale sur *Le Patriotisme et les Devoirs nationaux*. On reconnaîtra l'extraordinaire opportunité d'un tel sujet, à l'heure où le patriotisme traverse une crise aiguë, et on admettra sans peine l'intérêt exceptionnel qui s'attache à la parole d'un maître tel que M. Gonzague de Reynold en pareille matière.

Il s'est carrément placé devant la situation actuelle. Le concept de patriotisme est obscurci et presque obliéré, depuis la guerre, dans pas mal d'esprits. Chez les uns, il est absorbé par l'étatisme, chez d'autres, il s'est hypertrophié en nationalisme; chez d'autres encore, il est contredit et comme étouffé par l'internationalisme. Il n'est pas jusqu'à l'interdépendance économique dont le premier venu peut ressentir les effets dans sa petite vie bourgeoise ou populaire, qui ne contribue à dissoudre le patriotisme dans un vague brumeux; à force de s'élargir, il se distend et se volatilise.

Il importe de le soumettre à révision par une rigoureuse analyse. Le conférencier croit devoir distinguer dans ce concept l'idée et le sentiment, l'idée variable, le sentiment permanent, immuable, identique, l'instinctive préférence que nous accordons à notre

patrie, l'amour, le dévouement que nous lui portons trop spontanément pour n'y pas voir une disposition providentielle. L'idée, distinguée du sentiment, se diversifie d'après le caractère propre des nationalités, les conditions politiques, sociales, économiques, religieuses qui les spécifient.

Je me demande s'il ne serait pas plus simple de définir le patriotisme d'après l'acception généralement reçue dans nos écoles. C'est, en définitive, la conscience qu'à chaque nation de son individualité historique et morale. Conscience collective qui engendre dans les membres de chaque nation les sentiments d'amour, de dévouement en même temps que l'injonction de certains devoirs. Tel est bien le fonds commun toujours identique et la variation est introduite par la diversité des individualités historiques et morales dont le patriotisme est la conscience. C'est donc dans l'antiquité l'amour de la cité, qui, chez les Romains, s'étend à l'empire. C'est, au moyen-âge, l'amour de la commune qui embrasse la chrétienté. C'est, aux temps modernes, l'amour de la nation qui, normalement dirigé, peut et doit atteindre la société des nations.

M. de Reynold, en cela fidèle Thomiste, rattache les devoirs du patriotisme au quatrième commandement du décalogue, parce qu'ils sont une extension de la piété filiale. Pour l'être que nous avons reçu, nous dépendons de trois créanciers : Dieu d'abord et par excellence, de qui toute vie est issue; nos parents, les auteurs de nos jours; la Patrie dans laquelle la Providence a placé le cadre de notre existence, nous a procuré les conditions nécessaires à l'accomplissement de notre destinée. Le devoir correspondant, la dette dont il faut s'acquitter, c'est la piété envers Dieu, le culte de louange et de gratitude, la piété filiale, la piété patriotique. Celle-ci aussi est un ordre de Dieu. Les autels et les foyers sont inséparables. *Pro aris et focis*.

Il était souverainement opportun d'affirmer cette obligation sacrée qui se fonde sur la volonté de Dieu assignant aux hommes, par le jeu des causes secondes, le milieu historique et naturel hors duquel notre vie individuelle ne pourrait se développer. Il n'eût pas été difficile à l'orateur d'illustrer sa thèse par des faits consignés dans nos Livres saints; l'histoire des Macchabées eût suffi à prouver que l'on doit à la défense du pays son sang même comme rançon de l'indépendance.

Avec justesse, le conférencier fait observer que ce sentiment se justifie par lui-même, indépendamment de l'État, de ses institutions, qui ne nous contraignent pas à les aimer, que nous pouvons avoir le droit de haïr pour les redresser. L'amour patriotique n'est pas non plus enchaîné aux générations vivantes où nous pourrions rencontrer des ennemis. N'importe! la patrie est aimable pour elle-même. Nous fût-elle dure, injuste, elle garde droit à notre préférence. Ce n'est pas le bien-être qui mesure la patrie, le mot d'Ovide : *Ubi bene ibi patria*. La patrie est là où l'on est bien est le propos d'un proscrit qui exhale son ressentiment, et que Fénelon, avec son aristocratie délicatesse, a traduit en ces termes : La patrie du cochon est partout où il y a du gland.

* * *

Qu'est-ce donc, en définitive, qui ravit notre tendresse et conquiert notre cœur, à ce mot de Patrie? Quel est le contenu de ce mot magique dont l'évocation à certaines heures nous prend à la gorge et fait monter les larmes à nos yeux? Chez nous Belges, neutralisés, on eût dit avant la guerre que ce sentiment était tombé en léthargie, il était latent; la catastrophe l'a fait éclater avec un violent pathétique.

A cette interpellation : qu'est-ce donc pour moi la Patrie? l'orateur de Genève a répondu dans son discours par un splendide jaillissement d'éloquence qui fait surgir devant nous la Suisse avec

tout ce qui la caractérise dans la géographie, l'histoire, les lettres, la religion. Il m'est impossible de reproduire cette page à cause de son étendue, j'en détache seulement la finale : « Et j'aime ma patrie parce qu'elle a telles dimensions, tels contours sur la carte, parce que c'est un petit pays, parce qu'on ne peut s'y retourner sans toucher une frontière, parce qu'il me semble que je n'aurais qu'à étendre les bras pour l'emporter avec moi comme une corbeille pleine. Vous connaissez l'admirable mot de Montaigne lorsqu'il parle de son amitié pour Etienne de la Boétie. Montaigne cherche à définir cette amitié parfaite et il écrit : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en » répondant : parce que c'était lui! parce que c'était moi! » Eh bien! j'aime ma patrie parce que c'est elle et parce que c'est moi. Parce que je ne serais pas moi, si elle n'était pas elle ».

Au patriotisme ainsi défini, l'orateur oppose l'individualisme. Il incarne ce sentiment dans Byron, qui en est vraiment le type représentatif, l'être figé, cristallisé dans son *moi*, l'être déraciné qui, ne recevant plus de sève, se dessèche et meurt, suivant le mot de Barrès. Byron, égoïste concentré, est tombé dans l'oubli. Goethe est toujours vivant, parce qu'il fut humain.

L'individualisme et l'internationalisme sont deux frères jumeaux. Le cosmopolite d'hier, l'internationaliste d'aujourd'hui, est, en effet, un égoïste déguisé, il ne se vante d'aimer tous les hommes que pour s'excuser de n'aimer personne. « Défieez-vous, disait J.-J. Rousseau, parlant sans doute de lui-même, défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin des devoirs qu'ils dédaignent de remplir chez eux. »

* * *

Sur cette grave question de l'internationalisme, je veux marquer ici un désaccord apparent avec l'éloquent conférencier de Genève. A le prendre au mot, nous ne sommes pas capables d'aimer l'universalité des hommes et des peuples, parce que l'universel serait exclusivement de l'ordre de la connaissance. Seule l'intelligence par la voie de l'abstraction peut embrasser l'univers, le cœur ne peut aller jusque-là. Les images émotives, excitatrices du sentiment lui font défaut devant ce concept de l'humanité qui apparaît perdu dans l'abstrait. Joseph de Maistre a souvent dit avoir rencontré des Français, des Allemands, des Italiens, jamais, l'homme universel. Et, encore, atteindre le tout cosmique, s'élever jusqu'à l'humanité, c'est le privilège d'esprits supérieurs. Mais aimer tous les hommes! Seul, le Christ les a tous vraiment aimés.

Je crois que le conférencier peut avoir raison sur le plan naturel, mais il se place sur le plan surnaturel, sur celui de la communion des saints, celui de la charité, et alors, il sait mieux que moi que le cœur du chrétien, embrasé par l'Eglise du Christ, est rendu capable de confondre dans son amour toutes les races, toutes les langues, toutes les nations.

Ce que je retiens de ces considérations, c'est que l'amour se développe selon la loi de la connaissance. Sa marche naturelle est de progresser, d'étendre peu à peu ses rayons. « De même donc, observait excellemment le P. Ch. Lahr, que l'intelligence procède par analyse et ne saurait embrasser l'univers qu'après en avoir étudié les détails, ainsi notre cœur commence par s'attacher à ce qui lui est plus proche, à soi-même, d'abord, puis aux parents et à ceux qui nous entourent; ensuite, prenant des forces, il devient capable d'étendre son amour aux concitoyens et enfin à l'humanité entière. Tel est l'ordre de l'amour parce que tel est précisément l'ordre des choses. » De fait, si je suis Belge, c'est parce que j'appartiens à telle ville, à telle famille; la famille est une patrie commencée, comme celle-ci est une famille agrandie et l'humanité une extension de la patrie.

Ces trois amours ne sont donc pas en antagonisme, ils se super-

posent et ne se contredisent pas; ils se subordonnent et ne s'opposent pas. Ils s'allument au même foyer, dit encore le P. Lahr, vivent de la même vie, grandissent et meurent ensemble. Dans l'homme complet, dirai-je, ils coexistent et doivent s'harmoniser.

Le christianisme a merveilleusement hiérarchisé nos amours, tandis que l'antiquité les bouleversait. Platon en arrivait à supprimer la famille pour sauver le patriotisme. La morale chrétienne s'adapte à l'évolution du cœur humain, fait sortir le patriotisme de la famille et l'amour universel de l'amour de la patrie.

Abolir les patries, pour instaurer sur leur ruine l'internationalisme, c'est répéter en grand l'erreur de Platon, c'est bouleverser l'ordre de la matière, c'est à peu près aussi absurde que tarir la source pour grossir le fleuve. Là-dessus Aristote avait vu clair qui redressait ainsi Platon : « Vous vous trompez sur l'ordre de l'amour et sur les lois de son développement : l'amour n'est pas assez vaste pour embrasser d'abord un si grand objet. Vous n'avez qu'un peu de miel et vous le jetez dans la mer ! »

* * *

M. Gonzague de Reynold s'est appliqué d'ailleurs à élargir en quelque sorte le concept de patriotisme. Il s'élève contre l'idée de la Renaissance de la nation close, refermée sur elle-même, qui procédait de la conception antique, la cité dans son farouche insularisme excluant les étrangers comme barbares. Il substitue à cette idée la nation moderne vivant d'échanges dans une atmosphère de solidarité. « Une patrie, dit-il excellentement, doit avoir des portes et des fenêtres ouvertes de tous les côtés, si elle ne veut pas mourir d'asphyxie avec tous ses habitants. » Et encore : « Une patrie n'est une société parfaite que si elle est harmonisée avec les autres sociétés et se meut autour du centre de toute vie, de la source de tout être, Dieu. »

Etranger, pour rappeler une belle formule du P. Sertillanges veut dire prochain plus distant.

Cet internationalisme chrétien, sainement entendu, empêche le patriotisme de dégénérer en nationalisme, celui-là qui exalte la patrie au-dessus de tout, même au-dessus de la religion. Autour d'elle, il y a les autres patries, comme au-dessus d'elle, il y a les voies spirituelles, il y a Dieu.

Elle nous est donc donnée à double fin : fin terrestre, qui est la civilisation, la paix, l'ordre; fin spirituelle : Dieu même qu'il nous faut atteindre en gravissant cette échelle d'or, degré par degré.

Ainsi conclut l'illustre président de l'U. C. E. I. dont nous sommes heureux de faire retentir les nobles paroles.

J. SCHYRGENS.

TARIFS

DES ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (26, 23, 18 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- | | |
|---|------------|
| I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg | 17 belgas |
| II. — Pour le Congo belge | 18 belgas |
| III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur | 23 belgas |
| IV. — Pour tous les autres pays | 26 belgas. |

Home pour enfants 'T ZONNEKE

(anciennement l'Ermitage)

Avenue Léopold II, OOSTDUINKERKE

Cure idéale: mer et campagne - Confort

Vie familiale - Leçons particulières

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Téléph. Coxyde 55

Camille HONHON

Produits et spécialités pharmaceutiques
pour Missions et Congrégations
religieusesBoulevard de l'Abattoir, 35
BRUXELLES

Télégr. : Camille HONHON

Téléphones : 11.17.78

12.69.65

Chèques postaux : 13.371

Registre du Commerce :

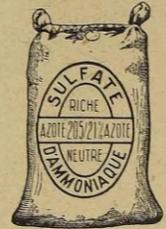
BRUXELLES 1050

733

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -

Sulfate d'Ammoniaque

le meilleur Engrais Azoté.

Sulfate d'Ammoniaque
OrdinaireSulfate d'Ammoniaque
Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés

8. RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux
producteurs de sulfate
d'ammoniaque de
Belgique.